

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVÉES.

(SUITE.)

CHAPITRE X.

LE COMLOT AVANCE.

Cependant le *Zéphyr*, poussé par un vent favorable, arrivait, quelques jours après la malencontreuse attaque des pirates, en vue des terres de la Louisiane. Un matelot, placé en vigie à la tête du mât d'artimon, avait fait entendre le cri " terre en avant ! " Ce cri, que les marins, si accoutumés à la mer et à ses accidents, ne peuvent entendre sans émotion, avait amené sur le pont tous les passagers. Sara Thornbull, faible et à peine revenue du choc qu'elle avait éprouvé à la vue de Cabrera, se tenait appuyée au bras de Sir Arthur Gosford. Le comte d'Alcantara, dont la figure toute couverte de cicatrices, annonçait les horribles souffrances que son accident lui avait occasionnées, avait recouvré toute sa jovialité. Au fond, il était tout glorieux de sa mésaventure, s'attribuant presque à lui seul le mérite d'avoir décidé la fuite des pirates et l'honneur de la victoire.

Le navire avançait toujours, et la terre qui d'abord n'apparaissait que comme un nuage à l'horizon, commençait peu à peu à se dessiner sur le fond bleu du firmament ; bientôt on put distinguer un petit vaisseau, sortant de l'une des passes du Mississipi, et se dirigeant dans la direction du *Zéphyr*. Sa grande voile latine le fit bientôt reconnaître pour un des bateaux pilotes, qui croisent sans cesse à l'embouchure du fleuve, et semblent

vivre sur les eaux, comme les goëlands, ne retournant à terre qu'alors que les ombres de la nuit sont tout à fait tombées. Il était joli à voir ce petit cutter, courant sur les lames et plongeant de temps en temps à la risée le bout du bôme de son immense brigantine, comme une hirondelle qui trempe son aile à l'eau pour se rafraîchir.

Le capitaine donna l'ordre de faire les signaux. Le cutter y répondit et quelques instants après il fut à la portée du porte-voix.

—Ohé ! du cutter ! cria le capitaine.

—Oui, oui ! quel est ce brick !

—Le *Zéphyr* !

—D'où venez-vous ?

—Du Brésil. Envoyez un pilote à bord.

—C'est bien, attendez un instant.

Et le petit cutter, passant sous le vent du *Zéphyr*, mit une chaloupe à l'eau ; quatre hommes sautent dans l'embarcation et quelques minutes après le pilote était à bord du *Zéphyr*, et faisait signe aux gens de la chaloupe de retourner à bord du cutter.

—Bonjour, monsieur le pilote.

—Bonjour, monsieur. C'est au capitaine que j'ai l'honneur de parler ?

—Oui, et je vous remets en main la charge du navire jusqu'à la Nouvelle-Orléans.

—Très bien. Je pense que nous y arriverons demain vers midi.

—Savez-vous si le *Sauveur* est arrivé ?

—Oui, c'est moi qui l'ai piloté.

—Quelles nouvelles à la Nouvelle-Orléans ?

—Rien, ma foi, rien.

—Connaissez-vous M. Alphonse Meunier ? Et savez-vous s'il est à la Nouvelle-Orléans ? C'est le propriétaire de ce navire.

—M. Alphonse Meunier ? Je crois le connaître ; je ne suis pas bien certain cependant. N'est-ce pas un petit homme brun, cheveux gris, portant une béquille ? J'en ai vu un qui est venu à bord du *Sauveur*, quand nous avons accosté à la Nouvelle-Orléans ; mais je ne puis dire si c'est Mr. Alphonse Meunier.

—Oh ! oui, ça doit être lui. Était-il bien portant ?

—Probablement ! autrement il ne serait pas venu à bord.

—Avez-vous apporté quelques uns des journaux de la ville ? J'aimerais bien à les lire.

—Non, monsieur, non.

—Quel malheur ! n'importe. Vous pensez que nous arriverons demain. Aurons-nous besoin de prendre un remorqueur ?

—Le vent est tout juste comme il faut, nous irons aussi vite qu'avec un remorqueur, outre qu'en ce moment il n'y en a pas à la balise.

—C'est bien, monsieur le pilote, vous commandez à bord maintenant. Quel est votre nom ?

—Edouard Phaneuf.

Et le capitaine descendit à la cabine pour préparer le manifeste du bâtiment, et un état de la cargaison et des consignations.

Le pilote se promenait de long en large sur le pont, répondant d'un ton sec et brusque aux questions qu'on lui adressait.

—Décidément, c'est un ours, disait le comte d'Alcantara à sir Gosford. Il n'y a pas moyen d'en tirer une réponse satisfaisante.

—Il y en a beaucoup comme lui, quoique cependant on en trouve de plus polis, répondit sir Gosford ; tout occupés de leur métier, ils ne connaissent que cela. Encore bien heureux quand ils remplissent leur devoir avec habileté et qu'ils ne nous échouent pas quelque part sur ces bancs de sable, qui sont si mouvants à l'entrée du Mississipi.

—J'ai envie de lui parler d'autres choses, peut-être aimera-t-il que nous lui donnions des nouvelles, s'il n'aime pas à nous en donner ? Si nous lui parlions des pirates ?...

—Faites comme vous voudrez, répondit Sir Gosford.

—Savez-vous, monsieur le pilote, lui dit le comte, que nous avons été attaqués par des pirates, il y a trois ou quatre jours ?

—Vraiment ! répondit Edouard Phaneuf, et comment ça ?

—Oh ! mais, c'est que nous avons eu une furieuse difficulté à nous en débarrasser ; vous voyez comme j'ai la figure toute brûlée, je ne sais trop par quel miracle j'ai pu échapper à la mort, au milieu des balles et des couteaux de ces brigands. Dieu merci, nous les avons mis en fuite, après en avoir tué une trentaine et en avoir fait dix prisonniers.

—Vous avez des prisonniers, dit le pilote d'un ton qu'il tâchait de rendre indifférent mais dont l'émotion n'échappa pas à Clarisse Gosford, qui, sans trop savoir pourquoi, éprouvait une espèce de répugnance à la vue de cet homme à l'air sombre et aux traits fortement accusés. Et où sont-ils ?

—Ils sont enchaînés dans la cale. Nous avons pris leur chef ; un véritable démon, bel homme d'ailleurs.

—Savez-vous son nom ?

—Ils l'appellent Antonio Cabrera.

A ce nom, le pilote contracta les sourcils, et se retournant brusquement du côté du timonier, il lui cria :

—Tribord la barre !

—Tribord la barre, répéta le timonier.

—Holà ! en avant là, bordez-moi les focs ! Non pas comme ça. Et le pilote courut sur le gaillard d'avant où il donna ses ordres, évitant ainsi de se rencontrer avec les passagers.

Le reste de la journée se passa tranquillement, les matelots occupés à

nettoyer le navire et à préparer et ranger les balles de marchandises, les passagers à écrire des lettres et à faire leurs malles.

Durant la nuit, pendant que le *Zéphyr* montait à pleine voile, refoulant le courant du Mississipi, Edouard Phaneuf prit un fanal et descendit à la cale, accompagné d'un des matelots du quart. Au bruit que fit le pilote en entrant dans la cale, Antonio Cabrera leva la tête et reconnut Phaneuf à la lumière du fanal que ce dernier tenait à la hauteur de son visage. Un signe imperceptible d'intelligence passa entre Phaneuf et Cabrera ; et ce dernier remit sa tête sur un paquet de voiles qui lui servait d'oreiller. Le matelot n'avait pas remarqué que Cabrera avait levé la tête.

—Ne faisons pas de bruit, ils dorment, dit-il à voix basse à Phaneuf.

—Oui, ne les réveillons pas, quoique des chiens comme eux ne méritent pas même qu'on les laisse dormir.

—Vous êtes bien dur, continua le matelot, ils n'ont que quelques jours à vivre, et quoiqu'ils méritent bien la mort, on doit en avoir pitié.

—Pitié ! et pour des chiens de pirates, répondit Phaneuf en affectant un air de suprême horreur. Allons-nous-en, le cœur m'en lève de dégoût ! Prenez le fanal et montez.

Le matelot prit le fanal et monta le premier ; Phaneuf glissa quelque chose à Cabrera sans que le matelot l'aperçût. Ce quelque chose, c'était une lime.

Deux heures après, pendant que la plupart des gens du quart étaient assoupis, un homme se glissait tout doucement le long du passe-avant de babord, montait sur le gaillard d'avant en se traînant sur le ventre, passait par dessus le coltis, et s'aidant des cordages de la civadière descendait dans l'eau. De temps en temps on eut pu voir une tête qui s'élevait au-dessus de l'onde et plongeait, en gagnant la rive du fleuve ; on eut dit un caïman s'éloignant paresseusement du navire, pour aller s'enfoncer dans les prairies flottantes, qui bordent le Mississipi jusqu'à son embouchure.

Phaneuf passa la nuit à se promener sur le gaillard d'arrière, les deux mains dans les poches de sa vareuse, espèce de blouse que portent la plupart des pilotes du Mississipi.

Quand les premières lueurs de l'aurore commencèrent à blanchir l'horizon, Phaneuf s'approcha de la lumière de l'habitable et tirant un petit morceau de papier roulé, il le déploya et lut : " Si Pierre de St. Luc ignore la mort de monsieur Alphonse Meunier, vous mettez un mouchoir blanc ; si au contraire il a appris sa mort (qu'il faut tâcher de lui laisser ignorer) vous mettez un mouchoir rouge."

—C'est un mouchoir blanc qu'il faut, se dit-il ; et il jeta à la mer le petit papier, après l'avoir déchiré.

A mesure que le *Zéphyr* avançait, l'aube naissante allait en augmentant. Bientôt Phaneuf put apercevoir les premières habitations. Déjà dans la

distance on pouvait distinguer le bois de chênes verts qui se trouve à deux milles au dessous du couvent des Ursulines. Un mouchoir blanc, attaché sur les haubans de tribord, flottait à la brise.

Le capitaine et les passagers montèrent bientôt sur le pont.

—Eh bien, pilote, nous avons fait bien du chemin cette nuit ; je vois que dans une couple d'heures nous serons au couvent des Ursulines, et avant onze heures, au quai.

—Oui, j'espère.

Vers huit heures, le déjeuner fut servi, et le capitaine invita le pilote à descendre, ce que celui-ci accepta volontiers.

Pendant qu'ils étaient à table, un canot se détacha du rivage, monté par deux hommes et, alla au devant du *Zéphyr*.

L'officier de quart, voyant approcher un canot qui faisait des signaux, fit jeter des amarres, que les gens du canot empoignèrent.

—Que voulez-vous, leur demanda l'officier du quart ?

—Nous voulons parler au capitaine.

—Attendez, il est à déjeuner—Vous feriez mieux de monter.

—Non, merci, il faut que nous partions de suite. Ne pourriez-vous pas faire appeler le capitaine ?

Celui-ci, averti que quelqu'un le demandait, monta sur le pont.

—Qu'avez-vous à me dire, mes amis, dit le capitaine en s'adressant aux gens du canot ?

—Etes-vous le capitaine du *Zéphyr* ?

—Oui, mes amis.

—Eh bien, capitaine, auriez-vous la bonté de venir à terre, à cette auberge que vous voyez avec des contrevents verts ? Monsieur Meunier nous a envoyés vous chercher.

Pierre de St. Luc, en apprenant que le père Meunier l'attendait à terre, descendit en toute hâte à la cabine, recommanda au pilote de continuer sa route sans l'attendre, qu'il allait descendre un instant à terre, et qu'il le rejoindrait à la ville ; et remontant aussitôt sur le pont, il sauta dans le canot.

Aussitôt que le canot eut touché le rivage, Pierre courut à l'auberge. Il ne fit pas la réflexion qu'il était un peu étrange que M. Meunier ne fut pas sur la levée, pour le recevoir, puisqu'il devait avoir quelque chose d'important à lui communiquer pour avoir pris la peine de venir toute cette distance depuis la ville pour le rencontrer.

Pierre entra dans l'auberge, cherchant des yeux le père Meunier, que l'on suppose bien qu'il ne vit pas. Deux hommes étaient assis autour d'une petite table ; l'un d'eux petit et maigre, au nez pincé et aux yeux de furet, était occupé à écrire ; l'autre fumait un cigarre et humectait ses lèvres de temps à autre dans un gobelet de bière. Ni l'un ni l'autre ne semblèrent

faire attention à l'entrée de Pierre. Celui-ci, après avoir jeté un coup d'œil dans la salle, s'approcha de la table sur laquelle le petit homme écrivait.

—Pourriez-vous me dire, messieurs, s'il n'y a pas ici un monsieur Meunier ?

Le petit homme leva la tête, essuya sa plume et regarda Pierre. Après un instant de silence il répondit :

—Je ne connais pas M. Meunier. Il y avait ici tout à l'heure un homme d'un certain âge, qui attendait quelqu'un. Il vient de partir en voiture, disant qu'il serait de retour dans une vingtaine de minutes.

—Portait-il des béquilles ?

—Oui, je n'ai pas bien remarqué, mais je crois qu'il avait une béquille.

—C'est lui, c'est monsieur Meunier. De quel côté est-il allé ?

—Il est allé par en bas.—Vous ferez mieux de l'attendre.

En ce moment des sanglots se firent entendre en dehors de la maison ; et une pauvre femme, tête nue, les cheveux en désordre, entra en criant :

—Oh ! mes chers messieurs, mon fils, mon pauvre Jacob vient de se casser la cuisse, et je ne suis pas capable de le relever. Oh ! mon Dieu ! au secours ! et la vieille femme éclata en sanglots.

—Ma pauvre femme, lui dit le petit homme, je suis bien fâché de ne pouvoir vous assister, je suis pressé et je devrais être parti déjà, pour servir ce procès-verbal.

—Oh ! monsieur, ce n'est qu'à deux pas d'ici, ne pourriez-vous pas venir, seulement cinq minutes ! oh ! mon pauvre Jacob ! mon Dieu ! Allez-vous le laisser mourir ?

Et la vieille femme, les yeux tout en larmes, son châle en désordre, semblait dans une telle désolation que Pierre de St. Luc, tout ému, lui dit avec bonté :

—Ne vous tourmentez pas, ma bonne vieille, je vais aller avec vous et vous aider. Où demeurez-vous ?

—Oh ! mon bon monsieur, Dieu vous récompensera. Tenez, ce n'est qu'à deux pas, suivez-moi et courons—oh ! mon pauvre Jacob !

Et la vieille femme, dans laquelle on aura sans doute reconnu la mère Coco-Letard, conduisit, par des sentiers détournés, le capitaine Pierre jusqu'à l'entrée de la plaine, d'où, dans la distance, on apercevait son habitation des Champs.

—Vous êtes trop bon, mon cher monsieur, Dieu vous bénira pour ce que vous voulez bien faire pour moi. Nous arrivons, tenez, voici ma demeure.

—Mais, ma bonne vieille, c'est bien loin.

—Oh ! non, monsieur, ça paraît comme ça, mais c'est tout près—oh ! mon pauvre Jacob, il est peut-être mort maintenant ! oh ! oh ! oh ! et elle poussait des cris à fendre le cœur d'un homme moins sensible que Pierre.

Quand ils arrivèrent à la maison, la porte en était ouverte. La vieille redoubla ses lamentations et cria de toutes ses forces—“oh ! mon pauvre Jacob.”

Des plaintes sourdes se faisaient entendre au second étage, et au moment où Pierre entra un cri aigu retentit dans l'appartement supérieur. La mère Coco-Letard monta précipitamment l'escalier, suivie de Pierre. La chambre était à peine éclairée par une lampe placée derrière une espèce de valise, des couvertes interceptaient la lumière des croisées. Dans le fond de la salle, sur un lit, était étendu Jacob, le plus jeune des Coco-Letard ; en voyant monter sa mère et l'étranger, il redoubla ses gémissements et cria au secours ; la mère Coco se baissa pour prendre la lampe dans ses mains, tandis que Pierre alla droit au lit de Jacob. En mettant le pied sur la trappe, le ressort céda, et Pierre fut précipité, d'une hauteur de douze pieds, dans le fond du cachot, où l'attendaient les deux frères de Jacob, qui sautèrent sur lui. Etourdi par la chute et pris à l'improviste, Pierre fut bientôt complètement lié et jeté sur le lit, où il fut encore garotté et attaché par de fortes courroies. Le tout se passa avec tant de rapidité qu'il ne put offrir aucune résistance, et ce ne fut qu'après avoir été étendu sur le lit qu'il put concevoir ce qui lui était arrivé, sans pouvoir comprendre les raisons qui avaient porté ces gens à en agir ainsi. Il crut qu'il était l'objet de quelque fatale erreur, et qu'il lui suffirait d'un mot d'explication pour être relâché. Mais il ne fut pas longtemps à se détromper, la sombre physionomie de ces deux hommes lui fit croire un instant qu'ils allaient l'assassiner, mais quand il les vit approcher une cruche d'eau près de son lit, il reprit un peu de confiance et leur adressa la parole.

—Que me voulez-vous ? Je ne vous ai jamais rien fait ; vous vous êtes certainement trompés. Que prétendez-vous faire ?

—Vous l'apprendrez plus tard, lui répondit François en jurant ; pour le moment, taisez-vous ; c'est ce que vous avez de mieux à faire.

—Mais, encore, vous devez avoir quelque raison, quelques motifs ?

—Taisez-vous, ou nous allons vous baillonner.

—Si vous voulez de l'or, prenez tout ce que j'ai, et laissez-moi partir.

—Pas si bêtes ; votre or, nous pouvons le prendre quand nous voudrons.—Vous laisser partir ! pour nous dénoncer à la police ! Oui-dà. Taisez-vous et ne faites pas de tapage, autrement nous vous mettrons un baillon.

Puis ces deux hommes remirent l'échelle, dont ils se servirent pour monter et la retirèrent après eux. Un instant après, la trappe fut remise à sa place, et Pierre entendit des rires au-dessus, et la voix de la vieille femme qui demandait à ses garçons : “ Si le monsieur était en sureté sur le lit.” Puis des pas traversèrent la salle supérieure, puis il n'entendit plus rien. Il fit des efforts incroyables pour se débarrasser des liens qui lui retenaient

les pieds et les mains ; ses muscles se roidissaient et ses nerfs se tendaient, mais en vain. Alors il se livra en son âme un violent combat entre l'espérance et la frayeur. Par moment il pensait que c'était à sa vie qu'on en voulait, un instant après il se flattait que ce n'était qu'une erreur et qu'à la nuit peut-être on le relâcherait. Peu à peu son esprit tourmenté par mille idées sombres, noires, confuses s'appesantit ; il tomba dans une espèce d'affaissement moral, et ses sens, succombant aux efforts et à la fatigue, s'engourdirent dans une profonde torpeur.

CHAPITRE XI.

L'HOSPICE DES ALIÉNÉS.

A l'encoignure des rues St. Louis et des Remparts, il y avait en 1836 un Hospice des Aliénés, devenu depuis la proie des flammes. Dans cet Hospice se trouvait un idiot de douze à treize ans, dont la figure chétive et la taille grêle et petite lui donnaient l'apparence d'un enfant de dix à onze ans. D'une excessive timidité, il n'osait jamais lever les yeux sur aucune des personnes avec lesquelles il se trouvait journellement en contact. Ses dispositions se ressentaient de sa timidité, il était toujours seul dans un coin de la salle affectée aux aliénés de son âge, ou sous un des arbres de la cour pendant la belle saison. Une de ses manies était de compter les doigts de sa main gauche, en les touchant les uns après les autres avec l'index de sa main droite ; après avoir répété cete manœuvre une dizaine de fois, il lâchait un petit cri aigu et criait : gladu, gladu, gladu ; puis il se prenait à courir une dizaine de pas, s'arrêtait, recommençait à compter et à crier : gladu, gladu, gladu ! Tout le temps qu'il était dans la cour, il faisait ce manège. Dans la salle, il s'accroupissait dans un coin, et suivait d'un œil morne et avec un regard vague les jeux des autres.

Son nom sur les livres était Jérôme, on ne lui en connaissait pas d'autres. Sans parents ni amis, il était à la charge de l'état depuis une dizaine d'années. On ignorait complètement et son âge, et le lieu de sa naissance et le nom de ses parents. D'une excessive sensibilité, il se serait bien attaché à quelqu'un, mais la figure sévère des gardiens et la malice de ses compagnons lui faisaient peur. Avec de la bonté et des soins on eut peut-être pu arracher cette frêle créature à la démence, qui tous les jours faisait de nouveaux progrès dans son cerveau malade. Mais qu'attendre de la bonté et des soins de ces hospices, où il semble que ces qualités soient incompatibles avec les

fonctions que l'on doit y remplir ? A part du Docteur Léon Rivard, le médecin de l'Hospice, du chef, du portier et des gardiens, personne ne mettait les pieds dans cette institution.

Dans le cabinet du portier plusieurs vieux registres contenaient les noms des aliénés depuis la fondation de l'Hospice. Chaque fois qu'un nouveau patient était amené, le portier écrivait sur le registre son nom et prénom, et la date de son entrée ; à la marge il faisait quelquefois quelques remarques, pour servir au besoin, et tout était dit. Si le nouveau patient était muni de hardes ou autres effets, le portier les remettait aux gardiens s'ils pouvaient lui servir ; et tout ce qui n'était d'aucun usage, était attaché, étiqueté et jeté dans une chambre destinée à cet effet, d'où on ne les retirait plus. Il était rare que l'on eut recours aux registres, et encore bien moins aux paquets étiquetés.

Tous les jours, de midi à une heure, le docteur Rivard visitait l'Hospice, ce qui lui procurait un traitement de huit cents piastres de la part du gouvernement. Après avoir fait le tour des salles, jeté un coup-d'œil dans les cours, prescrit quelques remèdes, il s'en retournait pour ne revenir que le lendemain à la même heure. Rarement il lui arrivait de parler aux aliénés, ou de leur procurer quelque confort. Que lui importait, à lui, leur plus ou moins de bien-être ou de misère ? Il était payé pour les visiter en qualité de médecin du corps, il faisait régulièrement sa visite journalière ; que pouvait-on désirer de plus ? C'est vrai ; on ne pouvait strictement rien exiger de plus de lui ; mais si son âme dure eut eu une ombre de compassion, il eut pu faire beaucoup, car son autorité était grande dans cette institution. Tous les employés, depuis le chef jusqu'au dernier des gardiens, lui devaient leur situation ; il n'avait qu'à le vouloir pour les faire destituer, et ils le savaient bien.

Chaque fois que le docteur Rivard visitait l'Hospice, c'est-à-dire tous les jours, sa figure sévère annonçait que c'était pour lui un devoir importun. Or le portier de l'Hospice fut bien surpris le 28 octobre, jour où monsieur Pluchon avait remis la petite cassette au docteur Rivard, de voir arriver ce dernier, vers onze heures du matin, la figure presque souriante. “ Le docteur, se dit le portier, a fait quelque bonne œuvre ce matin ; il n'est content que lorsqu'il a rempli quelque mission de charité ; c'est drôle cependant que pour un si saint homme, il ne fasse rien pour ces pauvres insensés. Peut-être est-ce au fond le meilleur traitement : il faut bien le croire, puisqu'il n'en veut pas d'autre. Mais il me semble tout de même, qu'il n'y en a guères qui y gagnent à son traitement ; et bien peu sortent d'ici, une fois entrés, excepté que ce ne soit pour aller au cimetière ! ” Le portier avait à peine terminé son monologue, que le docteur Rivard entra.

— Bonjour, monsieur le portier.

Le portier fut si étonné d'entendre le docteur Rivard lui souhaiter le

bonjour, ce qui ne lui était pas arrivé depuis le jour de l'an dernier, qu'il resta tout ébahi, la bouche ouverte.

— Eh! qu'avez-vous donc, mon brave monsieur Jérémie? lui dit le docteur, en lui frappant familièrement sur l'épaule.

— Mais rien, monsieur le docteur.

— Allons, c'est bon. Et comment va ce pauvre enfant, le petit Jérôme?

— Je n'en sais rien, docteur, je ne l'ai pas vu depuis une semaine; voulez-vous que j'aille le chercher?

— Non, ce n'est pas la peine. Je vais aller le voir. C'est un bon enfant celui-là; depuis longtemps je m'intéresse à lui. A propos, mon cher monsieur Jérémie, j'ai oublié mon livre de prescriptions à la maison, faites-moi donc le plaisir de l'aller chercher, la vieille Marie vous le donnera. Tenez, voici pour boire un petit coup à ma santé. Allez, mon cher. Je vais appeler un des gardiens pour rester au parloir durant votre absence.

— Merci, monsieur le docteur; je ne serai pas longtemps, dans dix minutes je serai de retour.

Et Jérémie partit sans s'occuper de qui garderait son parloir. Le docteur savait bien qu'il serait au moins une bonne demi-heure avant de revenir; c'est tout ce qu'il voulait. Quand Jérémie fut hors de vue, le docteur tourna la clef de la porte d'entrée, ainsi que de celle qui communiquait du parloir à l'intérieur du logis. Le docteur prit l'index des registres, où l'on entrait les noms des aliénés, et il lut: "Jérôme, folio 4, page 147." Il ouvrit le folio 4, tout couvert de poussière, et il lut à la page 147: "Jérôme—, orphelin, parents inconnus, abandonné sur la levée au bas du couvent des Ursulines; âgé de—, amené à cet Hospice, le 5 avril 1826, par une femme se nommant Coco-Letard; deux vieux livres ont été remis par la femme disant qu'ils appartenaient à l'enfant; je les ai attachés d'une ficelle et étiquetés No. 278. Ils sont dans la chambre aux étiquettes. Signé, P. Asselin. P. H. A."

Le Dr. Rivard vit avec satisfaction qu'il n'y avait pas de notes à la marge. Il remit avec précaution l'index et le registre à leur place, après en avoir pris un extrait. Il passa dans la chambre aux *étiquettes*, dont la porte donnait dans le parloir; la clef était à la serrure. Une foule de paquets de toutes sortes, de toutes grosseurs, de toutes façons, étaient rangés avec ordre sur des tablettes, ayant leurs étiquettes en dehors. Le Dr. Rivard n'eut pas de difficulté à découvrir le No. 278, il détacha la ficelle et ouvrit les deux bouquins, dont les premières feuilles étaient déchirées; mais il importait fort peu au docteur de savoir le titre des livres, ce qui lui importait c'était de pouvoir glisser un papier dans l'un d'eux, de les rattacher avec la ficelle et de les remettre en leur lieu et place, sans en avoir secoué la poussière et sans avoir été aperçu; tout réussit au docteur, comme il le désirait. Après avoir fermé la porte de la chambre aux étiquettes, il alla ouvrir celles qu'il avait

fermées, et sonna un des gardiens. Il en arriva bientôt un, auquel le docteur recommanda de garder le parloir durant l'absence de Jérémie ; puis il entra dans l'intérieur de l'hospice, et monta droit à la chambre qui lui était réservée ; après quoi, il donna ordre qu'on lui amena le petit " Jérôme," en recommandant de le traiter avec douceur.

Jérôme, en apprenant que le docteur le faisait demander à sa chambre, se mit à trembler de tous ses membres et à jeter des cris. Le gardien fit tout ce qu'il put pour l'appaiser, et ce ne fut que lorsqu'il lui eut assuré que le docteur voulait lui donner du sucre candi, que Jérôme se décida à le suivre.

— Il va me donner du sucre candi ! Va-t-il m'en donner bien gros ?

— Oh ! oui, bien gros.

— Bien gros... hi ! hi ! hi ! et le pauvre petit malheureux se mit à rire d'un rire qui faisait peine à entendre. En entrant dans la chambre du docteur Rivard, il courut à lui en criant : sucre candi ! sucre candi ! Le docteur qui connaissait l'excessive passion du petit malheureux pour les sucreries, avait apporté un cornet de dragées qu'il lui donna, après l'avoir affectueusement caressé et lui avoir dit quelques paroles de consolation. Jérôme, peut-être plus étonné des marques d'affection que lui avait données le docteur qu'il n'était joyeux d'avoir ses sucreries, regarda le docteur avec ses grands yeux vitrés, puis il regarda son cornet de dragées, puis le remettant au docteur :

— Je n'en veux pas, lui dit-il les larmes aux yeux, vous vous êtes trompé, docteur, ce n'est pas pour moi, je suis Jérôme ne me reconnaissez-vous pas ?

— Oui, mon pauvre Jérôme, je te reconnais bien, je t'aime ; tu sais que je t'aime ; je veillais sur toi sans que tu le sçusses, et tu seras bien traité à l'avenir.

Et le pauvre idiot, ne comprenant pas ce langage si nouveau pour lui, regardait toujours le docteur avec ses grands yeux.

— Connais-tu ton père et ta mère, Jérôme, lui dit le docteur en l'attirant doucement près de lui ?

— Non, monsieur.

— Eh bien, je vais te le dire, tâche bien de le retenir, surtout ne dis pas que c'est moi qui te l'ai appris ; car vois-tu, si tu le dis, je ne te donnerai plus de sucre, et puis tu serais cause que l'on me ferait bien du mal. Tu ne voudrais pas que l'on me fit de mal à moi qui veux te tenir lieu de père et te donner du sucre candi tous les jours, n'est-ce pas ?

— Oh ! non, non, non.

— Eh bien ! tu t'appelles Alphonse Pierre !

— Alphonse ! oh ! quel joli nom ! est-ce que je m'appelle Alphonse Pierre ?

— Ecoute-donc : Ta mère s'appelait Léocadie Mousseau.

— Ma mère ! J'ai donc une mère, moi ? Et elle s'appelle Léocadie Mousseau ! Oh ! je veux voir ma mère, ma mère, ma mère !

—Tu ne peux pas, pauvre enfant, elle est morte à la paroisse St. Martin, en 1823.

—Elle est morte, c'est égal, je veux la voir, ma mère! oh! mon bon docteur, vous me la laisserez voir ma mère, n'est-ce pas?

—Quel âge as-tu?

—Je ne sais pas.

—Quoi, tu ne sais pas, mais tu devrais le savoir: tu as treize ans; treize, entends-tu? Tu es né à la paroisse St. Martin.

—Ah! j'ai treize ans! je ne le savais pas, et je suis né?

—A la paroisse St. Martin.

—A la paroisse St. Martin?

—Mais oui, te rappelles-tu le nom de ta mère?

—Ma mère..... arrêtez..... ah! oui..... Léocadie Mousseau.

—C'est bien, mon enfant, et quel âge as-tu?

—Quel âge?..... attendez..... treize ans.

—C'est bien; et où es-tu né?

—Oh! ça, je me le rappelle bien, à la paroisse St. Martin.

—C'est bien, mon enfant, viens m'embrasser. Tous les jours, si tu es bon garçon, je t'apporterai des sucreries.

—Voudriez-vous aussi m'apporter un petit cheval de bois, comme celui de la petite fille de M. Charon, le chef de la maison?

—Nous verrons; maintenant mange ton sucre candi et amuse-toi dans cette chambre, en attendant que je revienne; je ne serai pas longtemps.

Jérôme se mit à dévorer ses sucreries. Le docteur retourna au parloir où Jérémie venait d'arriver, n'ayant pu trouver le livre du docteur: ce dernier, qui ne tenait pas fort à son livre de prescriptions, alla faire le tour des salles et remonta à sa chambre. Avant d'entrer il prêta l'oreille et il entendit Jérôme, qui lâchait de petits cris de joie et répétait gladu! gladu! gladu! gladu! signe infaillible qu'il était content. En entrant le docteur lui sourit d'un air de bonté, et Jérôme courut à lui en lui demandant "s'il lui avait apporté le petit cheval de bois."

—Non, mon enfant, pas encore; dans deux ou trois jours, si tu es bon garçon, et si tu retiens bien ce que je t'ai dit.

—Pour sûr?

—Pour sûr. Tiens, voyons si tu as oublié. Quel est ton nom?

—Jérôme.

—Non; le nom que tu avais avant de venir ici?

—Je n'en avais pas.

—Mais oui, tu t'appelais Alphonse Pierre.

—Ah oui! Alphonse Pierre, je me souviens.

—Quel est ton âge?

—Treize ans.

—C'est bien. Où es-tu né ?

—A la paroisse St. Martin.

—C'est bien. Quel était le nom de ta mère ?

—Ma mère, ma mère..... ah ! attendez. Et l'enfant se mit à pleurer.

—Ne pleures pas ; voyons, je ne te donnerai pas de cheval de bois. Quel était le nom de ta mère ?

—Léocadie Mousseau ! Vous me donnerez mon cheval de bois, n'est-ce pas, docteur ?

—Oui, mon enfant, si demain et après demain tu te rappelles bien ce que je viens de te faire répéter. A propos, je t'ai dit tout à l'heure que j'allais t'apprendre ton âge et ton nom et celui de ta mère, mais ce n'est pas moi qui te les ai appris, tu le savais avant moi ; c'est toi-même qui m'as dit tout ça, les premiers jours que tu es entré ici. Ne t'en rappelles-tu pas ?

—Non, je ne m'en rappelle pas.

—Tu ne t'en rappelles pas ? Eh bien, si tu ne t'en rappelles pas, je ne te donnerai pas de cheval de bois.

—Oui, oui, je m'en rappelle.

—Nous verrons ça demain.

Quelques temps après, le pauvre idiot fut reconduit à sa salle ; il courut dans un coin et il se mit à répéter à voix basse son âge, son nom et celui de sa mère, de peur de les oublier, tant il craignait de ne pas avoir son petit cheval de bois.

Le docteur Rivard retourna à son logis d'un pas leste et joyeux ; il avait mieux réussi qu'il n'avait osé l'espérer.

Si vous voulez maintenant entrer avec le docteur dans son cabinet, nous pourrions peut-être avoir une explication des motifs qui l'avaient fait agir ainsi, à l'Hospice des Aliénés.

Le docteur, en entrant dans son cabinet, en ferma la porte à clef, ouvrit une armoire et en retira la petite cassette de maroquin rouge qu'il déposa sur son bureau. Parmi plusieurs liasses de papiers, soigneusement numérotées, il choisit un petit paquet qu'il étendit sur la table. Ils étaient marqués au dos No. 1, No. 3, No. 4.

Le No. 1 contenait ce qui suit :

“ Extrait du registre des baptêmes, mariages et sépultures de la paroisse de St. Martin, Etat de la Louisiane, pour l'année mil huit cent vingt. Le dix-neuf mars, mil huit cent vingt, par nous prêtre soussigné ont été mariés Alphonse Meunier, né au Canada, fils majeur de sieur Antoine Meunier et de Marguerite Giard ses père et mère, et demoiselle Léocadie Mousseau, née dans le royaume de France, fille majeure de Cyprien Mousseau et d'Adélaïde Villeray, ses père et mère. Les dits Alphonse Meunier et la dite Léocadie Mousseau ont signé ainsi que les témoins, avec nous.

“ D. CURATO, Ptre. Curé.”

Le No. 2 n'était pas dans la cassette. C'était l'extrait de naissance d'Alphonse Pierre Meunier, fils unique d'Alphonse Meunier et de Léocadie Mousseau, né à la paroisse St. Martin, le 21 mai 1823.

Le No. 3 contenait l'extrait de Sépulture de Léocadie Mousseau, femme de feu Alphonse Meunier, décédée à la paroisse St. Martin, le 29 mai 1823.

Le No. 4 contenait l'extrait de Sépulture d'Alphonse Pierre Meunier, décédé à la paroisse de Natchitoches, le 24 août 1825.

Le docteur prit les Nos. 1 et 3, et les remit dans la cassette, qu'il renferma à clef dans l'armoire. Le No. 4, il le déchira en petits morceaux, qu'il alla jeter dans le feu.

Un instant après le docteur revint, tira son livret de notes et lut l'extrait qu'il avait fait, le matin, du régitre de l'Hospice des Aliénés.

—“ P. Asselin ! ” C'est bien là, se dit-il, le nom de l'ancien portier de l'Hospice. Mais où est-il maintenant ? est-il mort ? vit-il encore ? Je donnerais cent piastres pour savoir où il est ! Si je pouvais le voir seulement un quart-d'heure ! et le docteur se mit à marcher de long en large, se frottant les mains et se grattant le front de temps en temps. “ Tiens ! une idée. . . ” Et le docteur prit son chapeau et se rendit chez un marchand libraire, à quelque distance de chez lui.

— Bonjour, monsieur, dit-il au commis, pourriez-vous me laisser voir votre livre d'adresses ?

— Oui, monsieur, le voici.

Le docteur chercha à la lettre A, et trouva “ P. Asselin, fabricant d'allumettes, No. 130, rue des Allemands. ” Il ne perdit pas de temps, prit une voiture de remise et se rendit au No. 130 rue des Allemands ; là il trouva P. Asselin, le même P. Asselin, ancien portier de l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle-Orléans.

— Tiens, père Asselin, mais c'est vous, et moi qui vous croyais mort depuis le dernier choléra.

— Eh bien, non, monsieur le docteur, je ne suis pas mort, comme vous voyez. Toujours à l'ouvrage, nuit et jour, pour compléter une petite somme.

— Pour compléter une petite somme ! Et pourquoi ?

— Je voudrais passer en France, pour y aller finir mes jours auprès de ma vieille sœur, qui m'a écrit le mois dernier qu'elle m'attendait.

— Et quand voudrais-tu partir ?

— Mais dès demain, si j'avais l'argent pour payer mon passage.

— Combien te faut-il ?

— Encore vingt-cinq piastres, mais comme je trouve vingt piastres de mon établissement, je n'ai plus besoin que de cinq piastres.

— Ce n'est pas le diable. Pourquoi n'es-tu pas venu me trouver ?

— Ah ! monsieur le docteur, vous êtes toujours si bon, si généreux ! mais

voyez-vous, je n'ai jamais mendié, et j'aimerais mieux mourir que de demander.

—Allons, allons, fausse honte que tout ça ; entre vieilles connaissances on ne fait pas tant de façons. Ah ! à propos, maintenant que j'y pense, un vieux souvenir qui me revient de bien loin ; il y a cinq à six ans, je me suis aperçu que tu avais oublié de faire quelques notes dans le registre des entrées de l'Hospice des Aliénés. Pour le moment je ne me rappelle pas bien ce que c'est, il y a si longtemps que je n'ai vu les registres.

—Mais, docteur !

—Il n'y a pas de mais, ce n'est qu'une affaire de forme. Allons, monte en voiture avec moi et dans dix minutes je te ramènerai.

Le père Asselin se lava les mains, mit son habit des dimanches et monta dans la voiture du docteur Rivard.

—Postillon, à l'Hospice des Aliénés.

Les chevaux partirent au grand trot, et bientôt le docteur entraît au pailloir de l'Hospice, suivi du père Asselin.

Jérémie, en voyant venir le docteur pour la deuxième fois dans la même journée, crut que le docteur rajeunissait.

—Bonjour, Jérémie. Tu vas me trouver un peu fatigant aujourd'hui ? —sais-tu que j'ai encore une petite commission à te faire.

—Pas du tout, docteur.

—Eh bien ! fais moi donc le plaisir d'aller chez l'apothicaire m'acheter deux onces d'opium.

Le docteur mis un billet de deux piastres dans la main de Jérémie, en lui disant de garder le change pour lui.

Aussitôt qu'il fut parti, le docteur prit le folio 4 des registres des entrées de l'Hospice, et prenant bien soin de n'en point secouer la poussière, il l'ouvrit au hasard, feuilleta quelques pages, fit faire quelques corrections insignifiantes au père Asselin ; puis étant arrivé, comme par hasard, à la page 147.

—“ Tiens, dit-il, je ne m'étais pas aperçu de ceci ! mais, père, tu avais donc oublié d'entrer à la marge ce que je t'avais dit à l'égard du petit Jérôme ? ”

—Mais, vous ne m'en avez jamais rien dit !

—Ah bien, par exemple, en voilà une bonne ! c'est bien heureux que je m'en sois aperçu aujourd'hui ; il est vrai que c'est de bien peu d'importance, mais enfin, c'est une justice à ce pauvre enfant. Qui sait, peut-être qu'un jour ça pourra lui servir ?

—Qu'est-ce que vous m'aviez dit, docteur ?

—Ecris.

Et le père Asselin écrivit à la marge, en face de l'entrée de “ Jérôme, ” sous la dictée du docteur :

“ Le véritable nom de Jérôme est Alphonse Pierre, né à la paroisse de St. Martin, le vingt-et-un mai mil huit cent vingt-trois. Sa mère était Léocadie Mousseau, femme de———actuellement décédée.”

— C'est bien, signe de tes initiales maintenant.

Le père Asselin signa, sans se douter de l'importance de ce qu'il venait de faire. Le docteur remit avec précaution les registres à leur place, et, sans attendre le retour de Jérémie, partit avec le père Asselin, qu'il reconduisit chez lui.

Le lendemain un vaisseau partait pour le Havre-de-Grâce ; le père Asselin qui avait complété sa somme était passager à bord.

Quand le docteur Rivard retourna le lendemain à l'Hospice, il fit encore venir Jérôme à sa chambre, lui donna des sucreries, et après s'être assuré qu'il se rappelait parfaitement la leçon qu'il lui avait apprise la veille, il lui recommanda de ne dire à personne qu'il savait son vrai nom et celui de sa mère, excepté que quelqu'un le lui demandât spécialement : “ car, lui dit-il, si tu t'en vantais de toi-même, on te croirait fou. Ainsi si on ne le te demande pas, n'en dis rien ; si on te demande pourquoi tu ne le disais pas, tu répondras que tu craignais qu'on ne se moquât de toi.” Le docteur lui fit encore répéter deux ou trois fois sa leçon, après quoi il alla trouver le chef de l'institution, auquel il n'eut pas de peine à persuader que Jérôme manifestait des signes sensibles d'un prompt retour à la raison. Le chef de l'institution, qui ne s'occupait jamais des aliénés, laissant ce soin aux gardiens, crut le docteur, et ne s'en occupa pas d'avantage. C'est tout ce que ce dernier désirait.

CHAPITRE XII.

LE TUTEUR.

Parmi la nombreuse clientèle du docteur Rivard, se trouvait la famille du juge de la Cour des Preuves de la Nouvelle-Orléans. Depuis un grand nombre d'années le juge n'avait pas eu d'autre médecin, et il s'en était toujours trouvé satisfait, car outre la grande capacité du docteur, il était d'une ponctualité remarquable auprès de ses patients, n'hésitant jamais un seul instant à accourir auprès d'eux aussitôt qu'on le faisait demander, fut-ce de jour, fut-ce de nuit, fit-il beau, fit-il mauvais. Outre ces qualités, il ne présentait ses comptes que rarement, et attendait volontiers qu'on vint les lui payer, surtout lorsqu'il était certain de la solvabilité de ses débiteurs.

Or, ce fut à l'occasion de l'un de ces comptes, que le docteur Rivard reçut le billet suivant, que la négresse Marie lui remit à son retour de l'Hospice.

“ Mon cher docteur,

“ Il y a longtemps que nous ne vous avons vu ; vous négligez vos patients quand ils ne sont plus que vos débiteurs et amis. Veuillez me faire le plaisir de venir prendre le thé ce soir, sans cérémonie ; nous causerons, et surtout n'oubliez pas votre compte que je désirerais solder. Votre, etc.—T. R.

“ N. Orléans, 29 oct. 1836.”

—Bien ! se dit le docteur Rivard, quand il eut lu ce billet. Une invitation de la part de M. le juge de la Cour des Preuves, pour souper, causer et régler des comptes ! Nous serons donc seuls, car on ne règle pas de comptes en compagnie. Ça me va à merveille. Je n'accepte jamais d'invitation ; mais celle-là ! c'est bien différent ; j'irai ; oh ! oui, j'irai.

Et puis, exclama le docteur, en se jetant dans son fauteuil, et essuyant la sueur de son visage, les choses vont pour le mieux. Les régîtres corrigés ; Jérôme qui sait par cœur son âge, son nom et celui de sa mère et le lieu de sa naissance ; Asselin parti ! Que l'on dise qu'il n'y a pas une providence qui veille à tout, maintenant ! Mais le plus difficile n'est pas encore fait. Pierre de St. Luc m'embarrasse ; quoique Pluchon soit à ses trousses, je ne suis pas sans inquiétude à son égard. Pluchon est une fine mouche, mais il manque de caractère, ça n'a pas plus de cœur qu'une poule ! Je sais bien qu'une fois Pierre de St. Luc en sûreté à l'habitation des champs, il n'y aura plus rien à craindre de ce côté ; mais le tout, c'est de l'y conduire ! Je voudrais bien savoir s'il sera encore longtemps en mer. Il y a déjà deux jours que le *Sauveur* est arrivé, le *Zéphyr* ne doit pas tarder. Allons ! pourquoi me casser la tête de cela ? Jusqu'ici tout ne semble-t-il pas me sourire ? Comptons sur notre étoile qui n'est pas encore éclipsée.

Après avoir fait cette consolante réflexion le docteur prit son livre de compte, et prépara le mémoire de frais et visites que lui devait le juge de la Cour des Preuves, qu'il plia et mit dans son portefeuille. Après cela il écrivit un mot à l'adresse de M. Pluchon, qu'il envoya à la poste.

Quand sept heures sonnèrent, le docteur Rivard se rendit chez le juge de la Cour des Preuves, où il était attendu pour prendre le thé. Le Juge et le Docteur se connaissaient depuis longtemps, quoiqu'il n'y eut pas d'intimité entre ces deux hommes si différents et dans leurs mœurs et dans leur caractère. L'un était aussi franc et ouvert que l'autre était fourbe et hypocrite. Le premier n'eut voulu pour rien au monde faire tort à son prochain, le second ne se faisait aucun scrupule de flétrir l'innocent pour le dépouiller ensuite, et tous les moyens lui étaient bons pourvu qu'il pût parvenir à son but sans se compromettre. Tous deux intelligents et d'un esprit supérieur, tous deux jugeant les autres d'après leur propre cœur, devaient en venir à des conclusions bien différentes l'un de l'autre. Tels étaient les deux hommes

qui allaient prendre le thé ensemble et causer. Le juge ne considérait la visite du docteur que comme un passe-temps agréable, celui-ci en espérait un résultat important.

—Et comment vous portez-vous, mon cher docteur ? dit le juge en allant au-devant de ce dernier ; il y a un siècle que l'on ne vous a vu ; vous devenez rare, rare comme le beau temps.

—Je me porte très bien, je vous remercie ; et vous-même, comment est votre santé ? Madame est bien, j'espère ?

—Mais oui, elle est partie pour la campagne depuis hier, et je ne pense pas qu'elle revienne de quelques semaines ; elle est allée chez une de ses tantes à la paroisse St. Martin. Quant à moi, je suis à merveille ; il me semble que je rajeunis ;—mais vous, docteur, vous ne rajeunissez pas.

—J'ai pourtant bonne santé, bon sommeil, bon appétit.

—Vous travaillez trop, docteur ; vous menez une vie un peu trop austère.

—Que voulez-vous, je deviens vieux, le monde a bien peu d'attraits pour moi, et il n'est jamais trop tôt pour se préparer au grand voyage.

—C'est vrai ; si vous m'en permettez, nous allons, en attendant, passer dans la salle à manger où le souper est servi. Il n'y a pas grand chose, je mène vie de garçon de ce temps-ci. Entrez, docteur, ou plutôt suivez-moi.

Le juge et le docteur s'assirent devant un excellent souper. Le premier mangea comme un homme et le docteur se contenta d'un peu de salade et de deux à trois verres d'eau.

—Comment, docteur, vous ne mangez pas d'autres choses ?

—Merci, c'est mon régime ; depuis près de cinq ans, je ne prends pas autre chose pour mon souper. Quelquefois vers dix heures, je prends une croute, quand je me sens l'estomac faible et que je suis obligé de faire quelque visite de nuit. Autrement, rien de plus.

—Vous prendrez bien un petit verre de vin ; c'est du Chambertin, ça ne vous fera pas de mal.

—Merci, je n'en use jamais.

—Allons, docteur, il faut avouer que si vous péchez, ce n'est pas par gourmandise au moins.

—Hélas, mon cher monsieur, j'en ai bien assez d'autres sur la conscience, sans que j'y ajoute encore le péché de gourmandise ; quoique, soyez sûr, ce ne soit pas par dévotion que je me prive de manger des mets aussi succulents que ceux que vous avez sur votre table.

—Eh bien, si vous ne mangez pas d'avantage, passons dans mon étude ; nous serons seuls et nous causerons sans façon.

Le juge et le docteur s'assirent chacun dans un large fauteuil autour d'un feu brillant qui pétillait dans la grille de l'étude. Une lampe en bronze surmontée d'un globe en cristal découpé jetait une vive lumière dans l'appartement.

—Vous avez apporté votre compte, docteur, j'espère ?

—Oh ! ce n'est pas la peine, monsieur le juge, répondit le docteur Rivard, en se plaçant de manière que la lumière de la lampe ne frappât pas dans son visage ; ce n'est véritablement pas la peine.

—N'importe, il y a assez longtemps que nous n'avons réglé, et j'aime à solder mes comptes de médecine, au moins une fois tous les vingt-quatre mois ; ce n'est pas trop souvent, je pense, et il ne faudra pas m'en vouloir, docteur, si je veux vous payer.

—Je vous ai apporté ce que vous demandiez, mais si je vous le donne, ce n'est qu'à une condition.

—Et laquelle ?

—Je ne vous le donnerai pas sans cela.

—Mais encore.

—Je désire que vous en gardiez le montant par devers vous pour le distribuer aux pauvres sans me mentionner.

—Mais, docteur. . . .

—Nous, sommes d'anciennes connaissances, et vous voudrez bien faire cela pour moi. Je réservais spécialement ce compte pour quelque œuvre de charité.

—Mais, docteur, je ne puis en conscience m'attribuer le mérite aux yeux du monde de semblables aumônes, et d'ailleurs vous êtes vous-même dans une position bien plus favorable pour les distribuer ; vous êtes journellement en contact avec ceux que la misère et l'indigence peut-être plus que la maladie, réduisent à avoir recours au médecin.

—Hélas ! oui, ce que vous dites là n'est que trop vrai ; aussi, M. le juge, je prends quelquefois sur mon superflu pour leur procurer quelque soulagement.

Le docteur qui, en disant ces mots, s'était un peu retourné vers la lumière, avait donné à sa physionomie une expression de charité si bénigne, si modeste, que le juge ne put s'empêcher de s'écrier :

—Ah ! mon cher docteur, vous êtes un saint homme, j'avais toujours pensé que vous vous mettiez à la gêne pour mieux secourir l'indigence ; je ne m'étonne plus que vous soyez toujours pauvre, avec une aussi nombreuse clientèle !

—Vous êtes trop bon, M. le juge, et d'ailleurs vous êtes dans une bien grande erreur. Je donne bien quelque chose, mais si peu, si peu que j'ai vraiment honte de ne pouvoir faire d'avantage ; hélas ! moi qui aurais tant besoin de faire du bien en ce monde pour réparer, non pas réparer, mais atténuer un peu les fautes dont je me sens coupable, et les reproches que me fait ma conscience.

—Docteur, je puis vous juger maintenant, je vous comprends, vous craignez que l'on attribue à un esprit d'ostentation les riches aumônes que vous

faites, et vous désireriez que quelqu'autre les fit pour vous. Je suis bien sûr que plus d'un infortuné a été tiré de la misère par vous, sans que l'on ait découvert d'où venait le bienfait. N'ai-je pas deviné juste, docteur ?

—Permettez-moi de ne pas répondre à cette question.

—J'apprécie votre modestie et votre pieuse générosité; mais en vérité, docteur, je ne puis me charger de faire une chose qui, tout en vous dépouillant du mérite aux yeux du monde, aurait l'effet de me faire attribuer l'honneur d'une action dont je ne serais pas l'auteur.

—Vous pourrez, M. le juge, dire que cette somme vous a été remise par une personne inconnue.

—Non, vraiment, docteur, je me ferais un scrupule d'accepter, vu surtout que c'est une somme que je vous dois.—Voyons le montant de votre mémoire.

Le docteur Rivard se rendit enfin aux raisons du juge, bien content de pouvoir toucher le montant de son compte tout en laissant son client sous l'impression qu'il ne l'acceptait que pour le distribuer aux pauvres. Le docteur avait eu le soin de réduire le mémoire de moitié.

—En vérité, docteur, vous n'êtes pas raisonnable; vingt quatre mois de soins et de visites pour moi et ma famille, et vous ne demandez que deux cent trente-six piastres !

—C'est bien suffisant, et en conscience je me reprocherais presque de l'avoir fait monter si haut, si ce n'est que j'avais eu l'intention de vous en laisser le montant en main pour le distribuer en œuvres de charité. Vous êtes bien le premier auquel j'entends dire qu'un mémoire de médecin est trop faible.

—Eh bien, n'en parlons plus; voici un ordre sur la banque de l'Union pour le montant.

—Merci.

Le docteur plia l'ordre et le mit dans son portefeuille, sans le regarder; quitta son compte et le remit au juge.

—Parlons des choses du monde, maintenant, politique, nouvelles européennes, nouvelles locales, etc. A propos, docteur, vous étiez, je crois, le médecin d'Alphonse Meunier, ce riche négociant qui est mort la semaine dernière.

—Hélas! oui. C'était un brave homme celui-là; et mon meilleur, je pourrais dire mon seul ami. Je ne puis y penser, sans me sentir venir les larmes aux yeux.

Et en effet, par un de ces jeux de muscles toujours au service de certaines personnes, quelques pleurs vinrent mouiller les paupières du docteur, qu'il eut la précaution de laisser voir au juge, avant de les essuyer.

—Vous le connaissiez depuis longtemps ?

—Depuis mil huit cent vingt, et je puis me glorifier de l'intimité qui a toujours existé entre nous.

—Il vous a fait un beau legs dans son testament ; je vois qu'il voulait vous laisser un souvenir.

—Trop beau, M. le juge, trop beau ! ça bien été malgré moi qu'il m'a mentionné dans son testament ; savez-vous qu'il voulait me faire un bien plus grand legs et que, si je ne m'y fusse opposé péremptoirement, il m'aurait nommé son exécuteur testamentaire. Mais vous sentez bien, M. le juge, qu'avec mes habitudes, mes devoirs et mon incapacité dans les affaires je ne pouvais accepter. Et d'ailleurs n'avait-il pas le jeune Pierre de St. Luc, un orphelin qu'il a élevé, et qui, je vous l'assure, est un charmant jeune homme et bien digne de toute la tendresse du père Meunier.

—En effet, j'ai été un peu surpris, quand j'eus appris votre intimité avec M. Meunier, de voir que vous n'aviez pas été nommé son exécuteur testamentaire ; mais je vois la raison maintenant. J'aurais voulu vous voir l'administrateur d'une telle succession ; vous en étiez digne et je vous considère, quoique vous en disiez, bien plus capable de l'administrer que le jeune de St. Luc, qui, après tout, n'est qu'un jeune homme et de plus un marin, et qui, malgré les belles qualités que vous lui donnez, n'en dissipera pas moins une partie dans de folles extravagances.

—Oh non ; sous ce rapport là, soyez tranquille, le jeune de St. Luc est sobre, sage, pieux et très-versé dans les affaires. Il est bien plus capable que moi. J'ai toute confiance dans St. Luc, et je ne sais si c'est parce que mon ami M. Meunier l'aimait et l'appelait son fils, que je me sens une bien grande affection pour ce jeune homme. Il sera toujours pour moi le représentant de son bienfaiteur et du mien. Pauvre cher M. Meunier, mon seul et mon dernier ami sur cette terre.

Le docteur versa plusieurs larmes.

—Allons, mon cher docteur, ne vous affligez pas. Nous ferons mieux de changer de sujet ; celui-ci réveille de trop pénibles sensations.

—Oh non ! au contraire, M. le juge, je me sens un peu agité, mais ça me fait du bien de pleurer quelque fois. Je voudrais pouvoir faire quelque chose avant de mourir et continuer en son nom les bonnes œuvres qu'il faisait durant sa vie. Voici, M. le juge, ce que j'ai pensé faire du legs qu'il m'a fait et que j'accepte afin de l'associer à une action charitable ; je me suis décidé à accepter la tutelle d'un pauvre orphelin, qui se trouve actuellement à l'Hospice des Aliénés. C'est un jeune enfant de douze à treize ans, dont le cerveau malade l'avait fait mettre parmi les aliénés ; quoiqu'il n'ait pas une intelligence bien développée, j'ai pu remarquer beaucoup de bon sens et beaucoup de raison dans l'enfant ; il n'est point du tout aliéné, mais il est d'une telle timidité, a été tellement négligé, tellement maltraité, tellement bafoué, battu, qu'il a peur de la moindre chose, du moindre bruit. Je le soigne depuis longtemps, et j'ai contracté un véritable attachement pour l'enfant. Comme il est nécessaire que toute personne, qui veut se charger

de quelqu'un des malades de l'Hospice, ait à assurer une certaine somme d'argent, par forme de rente viagère, au malade avant de pouvoir le faire sortir de l'institution, je me suis décidé à convertir les trois mille piastres, que me lègue M. Meunier, en quelque bien-fonds qui deviendra la propriété du pauvre orphelin.

—Vous faites là une belle et noble action, docteur, permettez-moi de vous dire, sans flatterie, que vous êtes le meilleur et le plus saint homme que je connaisse! Et comment s'appelle votre futur pupille?

—On ne lui connaît pas d'autre nom que *Jérôme*.

—Quels sont ses parents, vivent-ils encore?

—On n'a jamais connu ses parents, ni leur noms, ni leur origine, ni leur domicile; on ne sait s'ils vivent. Mais comme j'ignore les formalités à suivre pour me faire nommer tuteur, je voudrais bien que vous me fissiez le plaisir de me dire ce que je dois faire.

—Bien volontiers: quand voulez-vous être nommé tuteur?

—Au plus tôt, demain s'il se peut; car voyez-vous, ce pauvre enfant est tellement exposé à l'Hospice, que le plus tôt il pourra être sous la protection de quelqu'un qui en aura soin, le mieux ce sera pour lui; il est d'une nature si sensible.

—C'est bien. Voici ce que vous aurez à faire: 1o. vous ferez préparer par un notaire l'acte constituant la somme que vous destinez à l'orphelin, en l'appliquant par hypothèque sur quelqu'une de vos propriétés; 2o. vous viendrez pardevant moi au greffe de la Cour des Preuves, demain à midi, accompagné de sept personnes afin d'avoir ce qu'on appelle une assemblée de parents, pour prendre leur avis sur la nomination du tuteur. Tâchez de trouver des amis de l'orphelin, s'il en a, autrement, les sept premières personnes venues feront l'affaire. Je prendrai leur avis, vous signerez et je vous délivrerai les lettres de tutelle. Voilà tout.

—A midi, demain.

—Oui, je conçois votre hâte de retirer cet enfant de l'Hospice où le contact de toutes sortes de personnes ne doit pas manquer d'affecter son cerveau et sa constitution, s'il est aussi délicat, aussi craintif et aussi impressionnable que vous le dites.

—Pauvre enfant! ses douces dispositions me l'ont fait remarquer depuis longtemps, et je me suis toujours senti une espèce d'entraînement vers lui. J'espère que j'en ferai quelque chose de bon; un pieux et honnête citoyen.

La conversation se prolongea encore quelque temps; et quand l'horloge sonna dix heures, le docteur Rivard prit congé du Juge de la Cour des Preuves et se rendit chez lui.

Le lendemain matin le docteur alla trouver un notaire et constitua une hypothèque de trois mille dollars avec intérêt de dix pour cent par an payable à *Jérôme*, son futur pupille.

A midi, le docteur, muni de copie de l'acte d'hypothèque, et accompagné de sept personnes officieuses, se rendit au greffe de la Cour des Preuves, où le Juge, après avoir pris l'avis de l'assemblée de famille, lui délivra les lettres de tutelle, le nommant : "*Tuteur de l'orphelin Jérôme, actuellement et erronément détenu comme lunatique à l'Hospice des Aliénés de la Nouvelle Orléans.*"

Quand le Dr. Rivard fut parti, le juge, s'adressant au greffier, Monsieur Jacques, lui demanda s'il connaissait celui qui venait d'être nommé tuteur de l'orphelin Jérôme.

— Non, monsieur le juge, répondit monsieur Jacques.

— Eh bien ! connaissez-le, c'est le docteur Rivard, le plus saint et le plus honnête homme de la Nouvelle-Orléans ?

— Ah !.....

G. B.

(A continuer.)

DESTINEE PROVIDENTIELLE DE ROME.

(SUITE.)

II

ESQUISSE HISTORIQUE DE ROME.

Un magnifique théâtre a été dressé et décoré pompeusement. Quelles scènes s'y sont déroulées ? C'est ce que l'histoire de Rome va nous faire voir.

La destinée de cette ville, dans ses caractères essentiels, a été prédite il y a vingt quatre siècles. Au milieu de cette fameuse cité de Babylone, la Rome de l'Orient, le prophète Daniel a dit ce que devait être l'empire dont elle serait la capitale. Après avoir vu sous les formes de diverses bêtes énormes les royaumes des Assyriens, des Perses et des Grecs, il voit apparaître une quatrième bête, plus forte, plus épouvantable que les autres. Elle brise tout et foule tout aux pieds. Il fut dit au prophète que l'empire figuré par cette bête soumettrait tout à sa domination, mais que lui-même serait détruit et que sa puissance serait donnée au peuple des Saints du Très-Haut.

Il n'y avait que deux siècles que Rome existait, lorsque Daniel traçait ainsi son histoire. Rome est fondée 753 ans avant Jésus-Christ. Son fondateur lui-même, suivant les traditions, pressent que son empire durera toujours, et il donne à la forteresse qu'il construit le nom de *Capitole*, présage de la domination qu'elle doit exercer. A peine est-elle née que Rome étend ses mains et s'empare de tout ce qu'elle peut toucher. Les villes du Latium sont la proie de son enfance. Elle manifeste la force de son adolescence par la conquête de l'Italie presque toute entière. En même temps, Rome, après

avoir passé par diverses formes politiques, achevait de se donner cette forte constitution qui devait lui procurer tant d'éclat et de grandeur. Puis sortie de la crise terrible où l'avait mise cet autre peuple destiné lui aussi à de si grandes choses, les Gaulois, elle sent sa puissance trop resserrée en Italie, il faut qu'elle l'étende au dehors.

De l'autre côté de la Méditerranée était un peuple puissant par ses richesses et fameux par sa cruauté et son immoralité. Il était de cette race de Chanaan, qui avait été maudite et condamnée à la servitude. Rome attaque Carthage ; la guerre est longue et terrible. Annibal écrase les armées Romaines, mais la grande cité ne désespère pas de son salut ; elle reprend courage, et changeant bientôt la défaite en victoire, elle détruit son opulente rivale et fait de son empire une de ses provinces. En domptant Carthage, Rome avait dompté le monde. Les guerres suivantes ne furent pour elle que des prises de possession. L'Espagne est conquise ; la Grèce, la glorieuse Grèce, la patrie de Miltiade, de Thémistocle et de tant de héros fameux, est engloutie dans son empire. La Macédoine, autrefois maîtresse du monde, soumise à son tour, voit l'héritier d'Alexandre attaché au char triomphal de Paul-Émile. Et les successeurs de Nemrod, de Nabuchodonozor, ainsi que les successeurs des Pharaons, les rois de l'Asie et de l'Afrique, sont sous la tutelle de Rome. Le sénat voit s'incliner devant lui toutes les couronnes du monde : il n'y a qu'une autorité souveraine pour ces peuples ; celle de Rome. Polybe put alors écrire que la Fortune (nom payen de la Providence) avait ramené toutes les choses humaines à l'unité et que l'histoire devenait une.

Les diverses nations du monde ne formant qu'un empire, la force des choses demandait que Rome fut soumise elle-même à l'unité dans un chef qui seul la gouvernât. Ses plus grands citoyens ont cet instinct de la domination sur Rome et le monde. Marius fait de violentes tentatives pour s'assurer le pouvoir, Sylla les continue. Pompée, appelé le Grand, par ses concitoyens, tend à l'empire ; mais il a un rival : " Voici César, César, actif, hardi, infatigable, éloquent, d'une ambition immense, généreux, superbe, mais sans aucun frein moral à ses passions. César c'est Rome incarnée, Rome faite " homme avec ses grandeurs et ses vices." ¹

César soumet les Gaules, la Bretagne, porte la guerre dans tous les pays déjà conquis par Rome, et qui par suite des discordes civiles étaient en armes contre lui. Partout la victoire l'accompagne ; pour lui, apparaître c'est conquérir ; il a raison de dire : *veni, vidi, vici*. Mais lui-même tombe sous le poignard de Brutus. " Toutefois l'unité de pouvoir ne succombe pas. " Elle s'unit dans Octave, qui, sous le nom d'Auguste, triomphant de tous " les peuples soumis et de ses ennemis abattus, ferme le temple de Janus, et " règne en paix sur le monde devenu un en devenant Romain. ²

1 Rohrbacher—*Hist. de l'Eglise*—lib. 22.

2 Rohrbacher.—*Ibid.*

Pendant trois siècles, Rome continue à dominer sur les nations. Toutes les richesses de l'univers viennent s'accumuler dans son sein, et contribuent à en faire la plus belle des choses, suivant l'expression du poète :

Et rerum facta est pulcherrima Roma.

Mais ce n'était pas comme dominatrice du monde sous le rapport matériel qu'elle devait être la ville éternelle; elle allait voir sa puissance décliner et s'anéantir. Elle qui avait fait tant de ruines sur la terre, allait devenir la plus grande ruine du monde. La voix de tant de nations qu'elle avait mises aux fers, de l'oppression qu'elle avait fait peser sur le monde, de son affreuse immoralité, et surtout du sang des chrétiens qu'elle avait versé à larges flots, cette voix était montée vers le trône de l'Éternel pour crier vengeance. Le Tout-Puissant l'avait entendue. Il appelle les peuples barbares pour être les exécuteurs de sa justice. Ceux-ci partent des contrées les plus obscures, animés d'une fureur de détruire que rien ne peut calmer. "Je ne puis m'arrêter, disait Alaric, quelqu'un me pousse et me presse à saccager Rome." Ataulphe, son successeur, répétait : "J'ai la pensée d'effacer le nom romain de la terre." "Maître," dit le pilote qui conduit Genséric, "à quel peuple veux-tu porter la guerre?"—"A celui contre qui Dieu est irrité."

Et les voyez-vous ces Goths, ces Vandales, qui se ruent sur la grande cité? Quels débris de toute sorte signalent leurs invasions? Mais Rome saccagée par ces peuples devait subir une humiliation plus grande. Elle devait voir sa domination anéantie par une peuplade tout à fait inconnue. Les Hérules! qui jamais avait ouï ce nom? Les voici: leur chef dépose Augustule, l'héritier d'Auguste. C'en est fait, il n'y a plus d'empire Romain. Ce colosse a succombé sous les coups des Hérules; ceux-ci ont accompli leur œuvre; ils ont soumis le peuple roi du monde, ils disparaissent, on n'en entend plus parler.

Cependant Rome n'avait pas encore payé toute sa dette: Totila met la dernière main à sa ruine: il entre dans la ville, la saccage de fond en comble, la dépeuple de tous ses habitants. Rome devint à la lettre un désert. Lorsque Bélisaire s'avança quelque temps après pour y entrer, il ne pénétra qu'avec peine, au milieu des immenses débris des fastueux monuments de la Maîtresse de l'Univers. Tout-à-coup son oreille est frappée; qu'entend-il? le cri des bêtes féroces, se jouant au soleil sous des restes de portiques de marbre, ou mugissant, en rongant les os déjà blanchis de squelettes jetés çà et là parmi les décombres. Il appelle les Romains. Pas une voix humaine ne lui répond. Le silence règne partout; c'est la paix du tombeau. Il n'y a pas un seul habitant dans Rome, devenue une immense solitude. Seulement on croit entendre résonner, sortant du tombeau de Tacite, le mot fameux: *Ubi solitudinem faciunt, pacem appellant*. Mais bientôt le Pontife Romain accourt: et sur les ruines de la ville des Césars, il médite les paroles

du prophète, concernant le grand empire. *Le jugement aura lieu afin que sa puissance soit détruite, qu'elle soit brisée et qu'elle périsse.* Et en même temps, le Vicaire du Christ se réjouit en lisant ces autres paroles de Daniel prédisant la souveraineté qui devait remplacer celle dont il voyait les débris à ses pieds : *Le royaume et le pouvoir seront donnés au peuple des saints du Très-Haut ; ce royaume est éternel et tous les rois lui seront soumis.* Daniel. 7.

L'empire de Rome n'a pas été anéanti, il a été transformé. Rome domine encore. On lit, dans les ouvrages de Pline le naturaliste, un passage étrange. Suivant cet auteur, Rome aurait eu deux noms ; mais l'un de ces noms ne devait jamais être prononcé ; c'eut été un crime de le faire entendre dans le secret des cérémonies payennes : "*Cujus nomen alterum dicere in arcanis cæremoniæ nefas habetur.*" Un citoyen fut sévèrement puni pour avoir osé le rappeler. Qu'était-ce donc que ce nom, qui faisait trembler l'augure, agitait le magistrat sur sa chaise curule, et qu'on persécutait comme un ennemi ? Ne dirait-on pas que Rome chrétienne était apparue à ces hommes, plantant la croix au faite du Capitole ? Dieu leur aurait donné comme un pressentiment de cette destinée mystérieuse de la ville, qui aurait fait trembler, à l'aspect sévère avec lequel elle se présentait, ces Romains livrés à tous les vices.

Il y a un vers fameux qui dit toute l'histoire de Rome :

Venue d'un peuple roi, mais reine encor du monde.

C'est la seconde partie de cette histoire que je vais maintenant esquisser. Rome payenne était au faite de sa puissance, lorsqu'un pauvre juif arrive dans son sein. Il se dit l'envoyé de Dieu, chargé de régir toutes les intelligences et de fonder un empire qui subsisterait toujours. Il vient faire de la capitale du monde le siège de sa propre domination. Bientôt il a un collègue puissant en paroles et en œuvres, et ces deux consuls de la république chrétienne, Pierre et Paul, commencent à attaquer Rome dans tout ce qu'elle a de cher, dans sa passion pour la gloire, la richesse et la volupté. Ils soumettent à leur autorité un grand nombre de citoyens ; mais par ordre de Néron, ils sont saisis et mis à mort. Pierre a immédiatement un successeur qui continue son œuvre, et qui lutte lui aussi avec l'Empereur. Les chrétiens, c'est ainsi qu'on appelait les membres de la nouvelle société, les chrétiens se multiplient. On les fait mourir par milliers ; leur nombre s'accroît prodigieusement : on les proscrit partout, ils se creusent sous Rome même ces demeures fameuses connues sous le nom de catacombes. De ces souterrains, ils minent, pour ainsi dire, par leurs vertus et leurs prières la Rome qui resplendit au soleil. Cependant, de cette sombre retraite, le successeur de Pierre, gouverne la société dont il est le chef, et qui s'est répandue dans le monde entier.

La lutte entre les deux prétendants à l'empire de Rome et du monde,

dure trois siècles. Des flots de sang coulent par les plus horribles supplices ; les chrétiens seuls donnent ce sang. L'empereur croit avoir vaincu ; il fait ériger une colonne sur laquelle il proclame la destruction du nom chrétien ; et dix ans après son successeur voit la croix apparaître dans les airs. Il lui est dit : tu vaincras par ce signe. Il remporte une victoire sur son concurrent à l'empire, et lui-même tirant le pontife des chrétiens de sa demeure souterraine, il se prosterne devant lui, reçoit de sa main le baptême qui le fait membre de la société nouvelle, et il abandonne, du moins par le fait, en se retirant de Rome, toute l'autorité sur la ville éternelle, au successeur du pêcheur de Galilée.

Rome alors commence à exercer ostensiblement son nouvel empire sur le monde, sa domination sur les esprits et les cœurs. Elle est dévastée par les Barbares, parceque la vengeance de Dieu sur ce qui restait du monde payen devait s'accomplir ; mais ces peuples eux-mêmes se soumettent à son autorité spirituelle. Bientôt son Pontife devient Roi ; la domination temporelle de la ville des Césars, lui est providentiellement donnée. On veut la lui ravir ; mais voici que le chef du plus beau royaume qui soit sur la terre, de la nation qui est le bras visible de la Providence, ce souverain, le plus grand qui ait jamais gouverné les peuples, cet homme dont la grandeur s'est identifiée avec le nom, voici que Charlemagne arrive à Rome, fait respecter l'autorité du Pontife par son épée victorieuse en tant de guerres, et reçoit de ses mains sacrées, en s'agenouillant devant lui, la plus haute dignité humaine, la couronne impériale.

Rome chrétienne avait déjà soumis à son autorité spirituelle tout ce que Rome payenne avait conquis par les armes ; mais elle porte bien au delà son pouvoir. Elle envoie des conquérants qui, sous le nom de missionnaires, lui donnent des sujets dans les contrées les plus reculées. Elle répand partout, par la vérité qu'elle fait prêcher, la lumière de la civilisation. Elle alimente la vie de la société, par une foule d'admirables institutions qu'elle crée de toutes parts. Elle est le soleil qui éclaire et féconde. Elle arrive bientôt à un degré de puissance, même dans l'ordre social, que Rome ancienne n'avait pas connu. Elle est la souveraine des souverains. Et ce n'est pas par les armes qu'elle a exercé cet empire. C'est par sa parole seule. Elle n'a qu'à exprimer sa volonté et les couronnes tombent ; les puissants empereurs sont déchus de leur autorité. S'ils veulent la reprendre, il faut qu'ils viennent s'agenouiller devant elle, lui demander pardon, et promettre l'obéissance à ses lois ; sinon la main de Dieu les frappe. Cette puissance suprême que Rome exerce par ses pontifes, elle n'en fait usage qu'en faveur de la liberté des peuples, des droits des nationalités, et de la conservation de la morale, seule base de la société.

Rome a perdu plus tard, pour le malheur des rois et des peuples, cette influence que la haute intelligence sociale du moyen-âge lui reconnaissait.

Mais elle a continué à dicter ses lois à la conscience des peuples. Au seizième siècle, il est vrai, le tiers de l'Europe se soustrait à sa domination spirituelle. Une large compensation lui est offerte. Des continents, des îles nouvelles sont découvertes : c'est pour que la croix y brille. L'Amérique, les Indes, le Japon appellent les missionnaires de Rome, et reculent ainsi son empire jusqu'aux extrémités du monde. Son autorité chancelle de temps à autre chez quelque peuple, mais elle se relève bientôt où elle va se dédommager par quelque nouvelle conquête. Elle peut dire avec bien plus de raison encore que Charles-Quint : " Le soleil ne se couche jamais sur les terres où je règne. " Car du lever de l'astre du jour, jusqu'à son couchant, son nom, comme celui de Dieu qu'elle fait adorer, est grand chez les nations. *Ab ortu solis usque ad occasum, nomen meum est magnum in gentibus.* Malach. 1. 2.

Nul, quelque puissant qu'il fût, ne l'a attaquée sans être écrasé par elle. La république française, la terreur de l'Europe à la fin du dernier siècle, enlève son pontife et son Roi, et proclame la déchéance de son autorité. Et voici que les ennemis naturels de Rome, les Russes et autres, chassent les armées françaises de l'Italie, et le successeur de Pierre occupe encore la chaire du vicaire du Christ. Napoléon ivre d'orgueil et d'ambition, veut de son épée accoutumée à fracasser les trônes, détruire celui du Pape. Il prétend casser la donation de Charlemagne. La foudre gronde au Vatican ; on méprise ce bruit qu'étouffe celui des victoires, mais le feu du ciel n'en tombe pas moins sur le géant. Prométhée est encore attaché à un rocher au milieu des mers, le vautour britannique lui déchire les entrailles, et Rome a revu son souverain reprendre sa domination pacifique.

La bête socialiste de 1848, préluant à la férocité de celle de l'Apocalypse, attaque la ville sainte et son chef ; celui-ci est forcé de quitter son palais devenu une prison. Mais Montalembert parle à la tribune française. La vraie liberté demande avec enthousiasme le salut de la mère de la civilisation, et l'ancien *carbonaro* de 1831, devenu le Président de la France, est forcé d'agir, pour sauver une autorité que la prudence d'ailleurs lui prescrit d'appuyer pour affermir la sienne.

L'épée d'Oudinot renouvelle la merveille tant de fois admirée : elle replace le Pontife sur son trône de la ville éternelle, et lui rend toute son autorité, sans tenir compte, par une haute intelligence des choses et un noble courage, des restrictions dictées par le chef du gouvernement français.

Pendant dix ans, Pie IX règne adoré du monde catholique. Les plus lointaines contrées, les îles perdues à l'extrémité des vastes océans, se soumettent à la foi que prêchent ses envoyés. Et lui, avec une autorité que nul de ses prédécesseurs n'avait vue si unanimement reconnue, il dit au monde catholique, attendant depuis tant de siècles, le dernier mot d'un mystère qui surpasse toute intelligence humaine, il dit : Je suis initié aux

secrets divins : voici la vérité, croyez à ma parole, ou soyez anathème. Et l'univers chrétien répète avec les démonstrations de la joie la plus éclatante : *Credo* ; car Dieu a parlé par la bouche du Pontife, Rome c'est l'écho du Ciel. ¹

Et le schisme jaloux et l'hérésie persécutrice, et l'impiété haineuse de tout bien et toute vertu, ont rugi de colère. Quoi ! après tant de siècles d'efforts pour abattre Rome, après tant d'insultes, tant de calomnies, tant de préjugés répandus contre elle, lui voir une domination plus brillante qu'elle n'avait jamais eue encore ! Ah ! ce serait à perdre désormais toute confiance dans les attaques contre son empire. Mais le génie du mal, qui désespère du bonheur pour lui-même, ne désespère jamais du malheur des autres. Il les pousse à une guerre continuelle contre tout ce qui est vrai et tout ce qui est bon. Rome vient de manifester une trop grande force pour qu'on attaque directement son autorité spirituelle ; alors le mot d'ordre est donné à tous ses ennemis : " A bas son pouvoir politique." Et tout ce qui croupit au fond de cale de la société apparaît, hurlant ce cri destructeur. Les associations secrètes de l'Italie relèvent leur puissance, en se montrant au grand jour, sous le drapeau rouge, insigne du sang qu'elles veulent verser pour satisfaire leur haine de l'autorité, personnifiée par le Pape dans sa plus haute puissance. Une portion de la Péninsule, gouvernée par un roi à l'ignoble galanterie et par un ministre roué, dont toute la politique est la persécution de tout ce qui est religieux, le Piémont, veut régner seul en Italie ; il sait que Rome reclame contre ses iniques envahissements. Il envoie partout ses émissaires pour fomenter la révolte contre l'autorité pontificale.

Le parlement britannique, si glorieux naguères par sa politique conservatrice et libérale, oublie ses propres intérêts, les progrès menaçants de la puissance rivale de la nation qu'il représente, pour satisfaire son fanatisme contre la papauté qu'un ministre cynique nourrit d'inculpations fausses et absurdes, malgré les démentis du noble pair, que je veux nommer, pour l'honneur du nom anglais, Lord Normanby.

Sur le trône de Charlemagne règne un homme salué au début de sa puissance par les espérances de tous les amis de la religion et de l'ordre. Il dispose d'une puissance matérielle et morale qui fait reposer en grande partie le sort de la société sur lui. Il a rendu à la religion de glorieux hommages et il a fait à l'Eglise de magnifiques promesses. Qu'il agisse conformément à ses paroles, et d'immortelles bénédictions se rattacheront à son nom. Mais il décline l'honneur de combattre en faveur du Vicaire du Christ. L'épée de ses généraux avait humilié aux champs de la Crimée ce Czar orgueilleux et cruel, que le chef de l'Eglise, dans une entrevue

1 Proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

fameuse, avait cité au tribunal de Dieu et de la postérité pour ses persécutions à l'égard de la catholique Pologne.

L'empereur des Français, après avoir arraché l'empire Ottoman à l'ambitieuse convoitise de l'Autocrate Russe, déclare vouloir délivrer l'Italie de l'influence Autrichienne. Pour cela il s'allie avec le roi de Sardaigne ; mais celui-ci n'a qu'un but, enlever Rome au souverain Pontife et y régner à sa place. Le maître absolu de la France laisse circuler une brochure devenue célèbre, laquelle, sous des formes respectueuses, établit que le pouvoir temporel du Pape doit cesser. En même temps son allié s'empare, aux yeux de sa propre armée, de la plus grande partie du domaine du chef de l'Eglise. Le monde catholique réclame. L'empereur fait répondre, au milieu des grands corps politiques de la nation, par ces orateurs qui ont fait de leur parole l'esclave de sa pensée, qu'intervenir en faveur du Vicaire du Christ serait troubler l'ordre, et qu'il faut respecter les faits accomplis. Et le roi brigand continue à faire peser un joug cruel sur l'Eglise dans ce territoire que son infâme rapine enlève au successeur de St.-Pierre.

La ville sacrée est plus menacée que jamais. Les Barbares viennent encore l'assaillir. Personne ne s'armera donc pour sa défense ?..... Mais que vois-je ?..... Est-ce un songe ? Est-ce une scène des temps chevaleresques qui se déroule sous mes yeux ? J'entends crier sur le sol généreux de la France : Aux armes, Dieu le veut. Ombres de Godefroi, de Tancrède et de tant de héros, est-ce vous qui faites entendre ses accents ? Magnanimes chevaliers des âges de foi et d'honneur, que voulez-vous ? Oh ! retournez à votre repos sous les dalles de vos sublimes basiliques ou dans la poussière sacrée des champs de Solyme ; le siècle de l'égoïsme et de la déloyauté n'est pas digne de vos apparitions. Mais, non, ce n'est pas un rêve. C'est une glorieuse réalité qui vient interrompre une prescription devenue trop longue contre le dévouement aux grandes et saintes causes.

Les fils des plus illustres familles de la France et de la Belgique, prennent les armes. Leur solde, ils la demandent à leur propre patrimoine. Ils veulent immoler et leurs personnes et leurs biens. Ils n'apparaissent pas avec les décorations des grades élevés de la milice. Ils se sont faits simples soldats.

A eux se joignent une cohorte de braves, que, du milieu de ses infortunes, envoie la belle Erin, toujours constante en sa foi, toujours féconde en défenseurs de son culte.

Où allez-vous, nobles et généreux jeunes gens ? — Nous allons combattre pour défendre les droits du Père commun des chrétiens ; nous allons tenter de rendre à son autorité des provinces que la persécution et l'oppression désolent ; nous allons protester par notre mort, s'il le faut, contre l'inaction des puissances qui favorisent une monstrueuse spoliation, ou la voient s'accomplir sans vouloir l'empêcher par indifférence ou sans l'oser par peur ;

nous allons écrire avec notre propre sang, pour la mémoire des âges futurs, que tout honneur, tout dévouement généreux n'ont pas manqué à notre siècle et que l'Eglise de Jésus y a encore trouvé des martyrs.—Mais ne vous en coûte-t-il pas de quitter le sol si attachant de la patrie, et de vous arracher des bras de vos mères qui doivent vous être si chères, puisque vous tenez d'elles vos cœurs magnanimes?—Rome est une patrie pour tout chrétien, puisque c'est là que vit son Père : il nous faut la défendre. Quant à nos mères ; plus tendres que les femmes de Sparte, elles ont pleuré en nous pressant sur leur cœur et plus héroïques qu'elles, elles ont dit à l'un d'entre nous : “ Il n'est pas nécessaire que mon fils vive, il est nécessaire que le Saint Siège soit défendu,” et à un autre : “ Que Dieu soit béni de ta résolution, ô mon enfant, il y a plus d'un mois que je le prie de te l'inspirer.”

Mais il faut un chef à cette armée sans expérience. Qui va la commander ? Il est un guerrier qui a dompté, sur la terre africaine, les suprêmes efforts de l'Islamisme. Le dernier des héros Arabes, Abd-el-Kader, lui a remis son épée. Depuis, il a foudroyé le socialisme voulant ramener à Paris les jours de la terreur. Mais amateur de la vraie liberté, il est délaissé, proscrit même par le despotisme. Son épée dort. Elle se réveille au cri de Rome en détresse. Voici Lamoricière à la tête des nouveaux croisés. Il les a merveilleusement disciplinés. Son habileté et leur courage font présager la victoire. Mais un infâme guet-à-pens leur est préparé. Ils l'aperçoivent et comprennent que la mort les attend. Ils n'hésitent pas. Ils savent la valeur du sang versé pour une sainte cause. Ils font des prodiges de courage ; mais ils meurent. S'ils ne sortent pas victorieux dans le combat matériel, ils recueillent la plus glorieuse des palmes, celle du martyr. Quels hommages ne leur a-t-on pas déjà rendus ! Quelles pieuses et solennelles démonstrations se sont faites de toutes parts en leur honneur ! — Les deux mondes célèbrent à l'envi leur gloire : partout l'éloquence trouve les plus magnifiques accents pour exalter leur dévouement et leur valeur. Nul triomphateur n'a vu célébrer ses succès par des *Te Deum* aussi glorieux que les *Libera* chantés après leur mort. Nul vainqueur n'a été salué d'aussi nombreuses acclamations que ces vaincus. Nulle bataille ne jette plus d'éclat que celle où il ont succombé. Et comme aux temps antiques, Marathon a moins resplendi aux fastes de l'honneur que les Thermopyles, ainsi le soleil d'Austerlitz pâlit aujourd'hui devant celui de Castelfidardo.

Quel éclat jette la souveraineté pontificale resplendissant de la pourpre de cc sang ! Quel empire elle exerce encore, quelle permanence elle promet à l'autorité qui inspire un tel dévouement ! Elle est loin de n'avoir plus que quelques heures à compter, la puissance à laquelle s'immolent tant de si nobles vies.

Dieu a voulu que Rome reçût cette gloire d'un dévouement porté pour elle jusqu'à l'effusion du sang ; il a laissé toutefois sans succès la généreuse

croisade entreprise en faveur de ses droits. C'est qu'il lui réservait un triomphe plus glorieux et plus assuré qu'une victoire remportée par l'épée.

La Providence a voulu que la destinée sacrée qu'elle a faite à la ville éternelle fut reconnue de la manière la plus éclatante par la partie la plus nombreuse et la plus éclairée de la société. N'avez-vous pas lu ces écrits si multipliés publiés pour la défense du pouvoir temporel du St. Siège? Les plus belles intelligences de l'époque lui ont payé leur tribut. Quelle logique, quelle éloquence dans un grand nombre de ces brochures qu'a suscitées de toutes parts le dévouement à l'autorité pontificale! La cause a été jugée en sa faveur au tribunal de l'intelligence. Nul plaidoyer raisonné de quelque valeur n'a été fait contre les droits du Pape à posséder Rome. La souveraineté du vicaire du Christ n'a été attaquée que par les injures et les mensonges des passions anti-religieuses: nul noble nom n'a signé un article dirigé contre elle; et ses insulteurs, là où l'opinion catholique fait loi, en sont réduits à la honte, ou à d'hypocrites palliations de leurs accusations injurieuses.

La protestation de l'élite des esprits chrétiens a trouvé un écho dans toute la société religieuse. Voyez ce qui s'est passé dans le monde, ce mouvement de toutes les nations catholiques qui se lèvent pour protester contre l'outrage fait à leur chef. Ecoutez cette expression de dévouement au siège de Pierre que font entendre et la partie libre de l'Italie, et la France, et l'Espagne, et l'Allemagne, et la Belgique, et l'Irlande, et la malheureuse Pologne elle-même, malgré le joug de fer moscovite, et tout ce qu'il y a de catholiques dans les contrées où domine l'hérésie; voix de foi et d'amour au Pape, à laquelle se joint en traversant l'océan, celle de l'Amérique Méridionale, du Mexique et des villes catholiques des Etats-Unis et de notre pays à nous-même, où tous les citoyens qui sont vraiment l'honneur de leur patrie, ont eu à cœur d'exprimer leurs sentiments à l'égard du chef de l'Eglise, par leur parole ou leur adhésion publique aux démonstrations faites pour la grande cause du souverain de Rome.

Voyez cet hommage d'un autre genre rendu à l'autorité du saint Père. On lui avait offert d'amples trésors pour qu'il renonçât à ses droits sur les provinces envahies. Il avait répondu le mot fameux: *Non possumus*. Ce serait trahir le serment fait au Christ qui a donné à son vicaire le domaine temporel pour assurer l'indépendance de son autorité spirituelle. Mais comment le Pape va-t-il subsister, lui qui doit pourvoir à l'administration de l'Eglise entière? Il a exposé sa détresse à ses enfants, et ceux-ci touchés ont répondu à sa confiance par le denier de St. Pierre. Quoi! ce tribut payé par les siècles de foi au chef de l'Eglise, cette institution que l'incrédulité de nos jours, si inintelligente en toutes les nobles choses, à tant reprochée au Moyen-Age comme un impôt prélevé par la cupidité Pontificale sur la superstition servile des peuples, au détriment des intérêts temporels de la

société, le denier de St. Pierre se rétablirait aujourd'hui ! Oui, il en est ainsi. Le saint Père qui a reçu de ses enfants l'offrande de leur sang, a trouvé facilement l'aumône de leur argent. Il ne verra pas seulement s'ouvrir pour lui la main de ce duc de la Rochefoucault, dont l'héroïque libéralité faisait, il y a quelques années, pousser un cri d'admiration qui retentira dans l'histoire, et ajoutera encore de l'éclat à l'illustration du noble nom qu'il porte.¹ Les grands et les riches viendront sans doute au secours du Pape, mais le peuple entier lui offrira son aumône. Et l'autorité pontificale recevra par là même en faveur de ses droits, l'hommage d'un véritable suffrage universel, qui se manifestera de la manière la plus incontestable ; puisqu'au lieu d'être extorqué par les menaces ou séduit par des espérances cupides, il ne s'exprimera que par une générosité où se trouve le sacrifice. Le denier de St. Pierre se paiera par tous, par l'homme de peine et de travail, par la pauvre veuve, par l'humble servante, par le petit enfant. Tous s'estimeront heureux d'apporter au moins quelques oboles au Père des chrétiens. Notre religieuse patrie, malgré son peu de richesse, a montré dans l'acquit de ce devoir filial, une générosité qui a réjoui singulièrement le cœur du souverain Pontife.

Or ce denier de St. Pierre, payé par tout le monde catholique, n'est-ce pas la protestation la plus solennelle contre la spoliation dont le St. Père a souffert ? Les fidèles n'ont pas dit : Renoncez à vos domaines temporels et acceptez l'or qu'on vous offre. Leur acte signifie au contraire : Persistez à maintenir vos droits. En attendant que le ciel les confirme, nos sacrifices vous soutiendront. N'abandonnez pas l'empire de la ville sainte. Vous l'avez dit : Elle est un patrimoine qui appartient à tous les catholiques.² Rome est à nous comme à vous. Elle ne vous a été donnée que pour que nous puissions y recourir librement à la direction que nous avons à recevoir de votre autorité !

Portons maintenant nos regards sur une scène qui couronne toutes ces gloires dont nous avons vu briller la ville éternelle.

Il y a près de trois siècles, de nombreux chrétiens avaient versé leur sang sur la terre du Japon pour le nom du Christ. On les honorait comme des habitants du Ciel. Mais l'Eglise ne les avait pas inscrits solennellement au nombre des Saints : elle ne leur avait pas décerné un culte universel. Les nouvelles relations des nations chrétiennes avec l'empire japonais parurent une occasion favorable de les signaler à la vénération et à l'invocation des fidèles. Le Vicaire du Christ, qui siège à Rome, va exercer ce pouvoir

1 Il a offert d'équiper et nourrir à ses frais pendant trois ans 500 soldats de l'armée pontificale, donnant à cet effet 550 mille francs chaque année, ne gardant pour lui que le douzième de son revenu.

2 *Ad omnes catholicos patrononium spectat, quo Divina Providentia ad liberum Apostolici munerit exercitium Romanum Pontificem Christi Vicarium adauxit.* Paroles de Pie IX dans sa réponse à l'adresse du Séminaire de St. Hyacinthe.

sublime qu'il a reçu de porter des jugements conformes à ceux du Ciel. Il veut déclarer solennellement au monde qu'il est certain de la gloire de ces héros chrétiens, et qu'il trouve juste que la terre s'incline par un éclatant hommage devant la couronne que leur a méritée l'effusion de leur sang. Il invite à prendre part à cet acte tous les Evêques du monde catholique. Mais quoi ! Rome est exposée aux plus imminents périls ; la lave révolutionnaire déborde autour d'elle ; les barbares Garibaldiens menacent ses portes ; l'usurpateur qui se fait appeler Roi d'Italie n'est empêché de mettre la main sur elle que par une circonspection qui ne saurait être de longue durée. Est-il donc prudent d'assembler les pasteurs des Eglises dans une ville si menacée, et dont la révolution aurait tant de satisfaction à faire sa proie en cette circonstance même ?

Mais Pierre, au timon de sa barque, a levé les yeux au firmament, et malgré les nuages amoncelés de toutes parts, il dit à ceux qu'il appelle : ne craignez pas : le ciel sera serein ; l'orage n'éclatera pas encore. Et les Evêques le croient avec une assurance que rien n'ébranle. Voici que des quatre vents ils accourent à la ville sainte. Ils se pressent avec la plus vive effusion d'amour autour du Pasteur Suprême. Ils joignent leurs acclamations aux siennes en l'honneur des saints martyrs. Pendant que tant d'autres cités sont troublées par le bruit des armes, ou par des agitations intérieures, des discussions orageuses qui ôtent toutes paix aux esprits, Rome est tranquille. Un sénat mille fois plus vénérable que celui de ses antiques Patriens y tient ses assemblées. On n'y prononce pas des arrêts de destruction contre des puissances ennemies ; mais on s'occupe des moyens de faire descendre les bénédictions du Ciel sur la terre.

Ailleurs les opinions les plus diverses, les sentiments les plus opposés agitent les assemblées que réunit la politique, et même celles que convoque la science. Ici la même pensée occupe les intelligences, le même sentiment anime les cœurs. De cette réunion ne sort qu'une voix disant au Ciel : Gloire à Dieu et à ses Saints et à la terre. Paix aux hommes qui veulent le bien.

Mais avant de se séparer, il faut que les prélats catholiques se prononcent sur la question qui intéresse si essentiellement le sort de la ville où ils sont réunis. Leur réponse unanime éclate en accents solennels : Rome est la cité sainte : elle n'appartient qu'à Dieu et à son Vicaire ; toute attaque qui tendrait à l'enlever au successeur de Pierre serait un sacrilège. Hérétiques, schismatiques, apostats, mécréants de toute sorte, et vous qui conspirez contre tout ce qui est divin, dans les sociétés secrètes, et vous qui, sous la dictée de satan, écrivez l'injure et le mensonge contre l'Eglise et son Pontife, et vous dont la parole redit aux parlements des grandes nations que la papauté se meurt, et vous qui, sur les trônes, convoitez la possession de la ville éternelle ou qui êtes jaloux de voir à son souverain une dignité plus

grande que la vôtre, ô vous tous, ennemis du pouvoir temporel du Pape, rugissez de dépit. Jamais déception plus irritante ne saurait exciter votre colère. Vous avez proclamé la déchéance du Souverain Ecclésiastique de Rome... Et voici que son autorité vient de recevoir le plus éclatant hommage... Comment ne voyez-vous pas que cette voix du Pontife qui décerne aux Saints du Ciel la gloire due à leurs noms est aussi appelée à régir les hommes sur la terre? Un seul trône est digne d'elle pour cette sublime fonction : c'est la Ville Eternelle.

J'entends dire : et qu'importe l'adresse des Evêques à leur Chef? ce n'est là que l'opinion cléricale? — Mais voyez donc et écoutez. Les voici qui reviennent au milieu de leur troupeau, les Pasteurs des divers diocèses. Eh bien ! partout où la liberté du peuple n'est pas comprimée par le despotisme, une foule immense se presse à leur entrée dans leur ville épiscopale. Mille acclamations les saluent. On les fait passer sous des arcs de triomphe : des fleurs sont jetées sur leurs têtes. Une allégresse générale anime les populations. La foule répète : Vive Pie IX, Pontife et Roi ! Vive le pouvoir temporel du Pape ! D'énergiques adresses exprimant les sentiments des citoyens les plus éclairés comme ceux de la multitude, félicitent leurs pasteurs de leur heureux retour et de l'hommage qu'à Rome même ils ont rendu à l'autorité spirituelle et temporelle du Chef de l'Eglise. La protestation des Evêques, partout ratifiée par l'adhésion des fidèles, est devenue l'expression de l'opinion du monde catholique tout entier.

Eh bien ! ces démonstrations universelles en faveur du maintien de la souveraineté pontificale à Rome, ces traits d'héroïque dévouement dont elle a été l'objet, ces secours pécuniaires qui arrivent de toutes parts au St. Siège, ce concert de paroles et d'actions de deux cent millions de catholiques répétant à Pie IX : Vicaire du Christ, Pontife de l'Eglise, tu dois régner à Rome ; quelle conclusion, tout cela doit-il faire tirer ? C'est que l'opinion, qui, suivant le mot de Pascal, est la reine du monde, veut que la Ville Eternelle conserve encore son caractère de souveraine des nations.

Tu regere imperio populos, Romane, memento.

Ce n'est que par l'identité de sa destinée avec celle de l'Eglise, qu'elle peut porter ce glorieux titre, exercer ce suprême pouvoir. Capitale d'une chétive république ou d'un royaume subalterne, elle perd le prestige de son nom ; la grandeur s'éclipse ; pour elle la gloire de la domination ne serait plus qu'un souvenir qui, par l'éclat du passé, avilirait le présent.¹

Mais non, elle ne subira pas cette dégradation. La voix des peuples s'y oppose ; et c'est bien assurément cette fois celle de Dieu. Il faut que tôt ou tard le fait fléchisse devant l'idée. Rome sera donc encore la ville domi-

¹ Ceci sera développé dans la conclusion de ce travail.

natrice du monde. Son sort ne subira point de changement. La commotion qui vient d'avoir lieu autour d'elle n'a fait que révéler la solidité des fondements sur lesquels repose son pouvoir. L'attaque qu'elle subit ne doit être comme tant d'autres, que l'occasion d'un nouveau triomphe. Le pressentiment qu'elle a eu depuis si longtemps de sa sublime destinée, ne sera pas trompé : sa domination durera autant que son existence. Ville éternelle, elle sera aussi l'empire sans fin.

Imperium sine fine.

J. S. RAYMOND, P^{tre}

(*A continuer.*)

SATIRE

CONTRE LE REALISME ET LE ROMANTISME.

A M. NAPOLEÓN BOURASSA.

Nous avons, bon ami, parlé souvent ensemble
De la raison dans l'art et de ce qu'elle semble
Aux Zénon's si nombreux du portique nouveau :
Permets que, dans ces vers, je t'offre un court tableau
Du mal que, de nos jours où la sottise abonde,
Un sot orgueil a fait aux lettres, dans le monde.

Notre âge, *c'est admis*, est l'âge du progrès !
Marcher n'est plus de mode, à la vapeur on glisse,
On ne voit ni n'entend ; mais c'est un grand succès,
Inconnu des anciens à l'aller d'écrevisse.
Il n'est pas jusqu'au ciel, qui, changeant de manière,
Et voulant critiquer notre trop vieux soleil,
Embourbé jusqu'au cou dans son antique ornière,
Aux comètes soudain donne le cri d'éveil !
Météores fringants, aux allures étranges,
Fougueux échevelés, sans orbite et sans lois,
Jadis en petit nombre, aujourd'hui par phalanges,
Ils s'en donnent au point de se mettre aux abois.
Déjà, de par chez nous, certains esprits timides,
Encor bien peu nourris de doctrine à brevet,
S'effrayaient quelque peu de ces élans rapides
D'astres faits à l'instar des enfants de Japet ;

Lorsque, complaisamment, voilà l'Académie
 De suite qui répond à ces gens si peu forts,
 Et montre le décret (bureau d'Astronomie)
 Qui permet, dans les airs, ces innocents efforts.
 De nos jours, le savoir, rendu plus accessible,
 Jusqu'à prendre au besoin le langage à Babet,
 Nous dit qu'une comète est un néant visible,
 Par " la grande *babine* à Monsieur Babinet." ¹

Ainsi tranquilisés, par rapport aux étoiles,
 Attendu que savants ont la prunelle aux cieux,
 Je voudrais bien aussi qu'on pût tirer les voiles
 Sur la gent romantique et ses produits fâcheux ;
 Mais son audace est telle et telle est sa faconde,
 Qu'aux badauds ébahis elle impose toujours :
 Pourtant, de ses travaux la source si féconde
 Ne saurait jamais prendre un majestueux cours :
 Ses œuvres ne sont point de celles que l'on place
 Aux monuments taillés dans le grès, le granit ;
 On n'y voit, en effet, qu'une façon loquace
 D'un culte vain et faux l'ordonnance et le rit.

— " Aujourd'hui, se dit-elle, on a peine à comprendre
 Qu'au langage classique on se soit laissé prendre !
 Tout ce qu'on en connaît ne vaut pas un roman,
 Pour qui, de ces dictons méprisant le cancan,
 A bien su se placer au-dessus de Virgile
 Et ne pas s'endormir aux trilogues d'Eschyle !.....
 A quel titre vient-on nous vanter les anciens ?
 Encor, si l'on savait se borner aux payens ;
 Mais descendre, en ce siècle, à relire Corneille,
 Quand on a Deschamps là, qu'Hugo nous émerveille !
 Ecouter Fénelon, quand Monsieur de Havin
 Nous remplit son journal d'un opime butin.
 De Rollin s'en aller relire les histoires
 Quand en drames Dumas refait tous les grimoires.
 Se gêner au salon d'une de Sévigné,
 Quand sous un nom d'emprunt reçoit une Phryné !.....

" Des règles et des lois, bonnes pour des esclaves,
 Nous avons pour toujours rejeté les entraves.
 Aux enfants trop naïfs livrons les vieux cartons ;
 Les pauvres chers petits en font des rogatons :
 Ils aiment l'idéal, ils chérissent l'image,
 Certaine retenue est du goût de leur âge ;
 L'atticisme a, pour eux, des charmes, des attraites.....
 Mais nous les guérirons de ces tristes biais,
 Préjugés, servilisme, et toute la séquelle
 Qui s'enfuit devant nous, comme chien de Nivelles.

¹ On se rappelle ce mot célèbre comme aussi l'expression, spirituelle au reste, du savant ici nommé : — " ce n'est qu'un rien visible."

" Eût-on jamais osé, du temps de Périclès
 Et d'Auguste César, qu'alors faisaient florès
 Tous ces jargons de Rome et de la Grèce antique,
 Ou bien encore, en France, au siècle rachitique
 Qui vit (chose étonnante à leurs très-forts neveux)
 Nos pères se pâmer pour quelques points heureux,
 Des vers en petit nombre et de passables phrases,
 Eût-on jamais osé monter sur nos pégases ?.....
 Parmi nous il n'est point d'Icare et Phaéton ;
 Les coursiers du soleil ne nous font pas le ton,
 Et, quand de l'équateur essorons vers les pôles,
 La chaleur ne fond point la cire à nos épaules
 Pour nous désempaler !..... Notre École partout
 Proclame avec succès que la loi du va-tout,
 En donnant à la phrase une forme facile,
 A la rime rendant le sens enfin docile,
 Permet à qui le veut de devenir auteur,
 Même " de l'art des vers d'atteindre la hauteur."
 Le danger du moment c'est le trop de génie !
 A n'en point tant avoir il faut qu'on s'ingénie....."

C'est pourtant leur langage ! En fait de charlatan,
 Je préfère un luron, vendeur d'orviétan,
 Qui, sachant ce qu'il vaut, sur quoi son art se fonde,
 Corne sur le marché, pour attirer son monde :

—" Voulez-vous sans souffrir perdre toutes vos dents ?
 Voulez-vous éloigner les maux, les accidents ?
 Voulez-vous de vos choux faire pousser la graine ?
 Voulez-vous être mis à l'abri de migraine ?
 Voulez-vous autre chose, et que voulez-vous bien ?
 Mon remède y pourvoit. Prenez, c'est presque rien :
 Ou plutôt rien, disons ; car, Dieu me le pardonne,
 Un Yanki me le vend et moi je vous le donne !"

L'esprit au moins s'amuse à semblable propos,
 Et le gars du métier porte les oripeaux ;
 On sait à qui l'on parle.....

A vêtir ce costume

Les mœurs devraient forcer le charlatan de plume :
 Qu'on vende, de son sac ou de son calepin,
 Poudre de romantisme ou de perlimpinpin,
 C'est toujours affronter au moyen de la vogue ;
 Et des deux on doit voir quelle est la pire drogue.
 Drogue n'est pas le mot : c'est un affreux poison,
 Qui dégoutte et distille et s'épand à foison
 D'un amas d'imprimés, littérature informe,
 Laquelle rit de tout, si ce n'est du difforme.
 Quand on ose aborder les écrits de ces gens,
 (Les étudier serait vouloir perdre le sens)

Franchement, qu'y voit-on ?—D'exécrables maximes :
 Sinon ; rien alors, rien, que des mots et des rimes,
 Des mots incohérents, des rimes en fatras,
 Du creux, et du pathos, et du galimathias !
 A la lune parlant :—“ *Que ta lumière est douce,*”
 Disent-ils, et sitôt :—“ *Quand tu dors sur la mousse !*”
 S'écrient-ils, pour rimer. Ils voient partout du bleu,
 Du vert, de l'incarnat, du rose ou bien du feu.
 Ce sont—“ *éléphants blancs chargés de femmes brunes,*
 “ *Cités aux dômes d'or où les mois sont des lunes.*”
 Puis d'introuvables noms ils vous font des fagots !
 “ *Tel est comparadgis, spahis, timariots.....*”
 On voit briller leurs vers d' “ *étoiles inodores,*”
 Et raisonner leurs chants de “ *soupirs incolores !*”

Près des maîtres placés, c'est près du beau le laid !
 Voulant peindre un héros, dont Corneille disait :
 “ —Sois désormais le Cid ; qu'à ce grand nom tout cède ;
 “ Qu'il comble d'épouvante et Grenade et Tolède,”.....
 Le chef du romantisme, en un palefrenier,
 Vous transforme aussitôt l'idéal chevalier :
 “ *Un homme qui tenait à la main une étrille,*
 “ *Pensait une jument attachée à la grille.....*”
 O Chimène ! Est-ce ainsi qu'était fait ton amant ?
 “ *L'homme, sans voir le scheik, frottant, brossant, lavant,*
 “ *Travaillait tête nue et bras nus et sa veste*
 “ *Était d'un cuir farouche et d'une mode agreste.....*”
 Le monstre qu'aux Pisons Horace présentait
 A rire prête moins qu'un semblable portrait.

Des méchants s'agit-il de figurer la rage ?
 Racine au dur Mathan fait tenir ce langage :
 “ Et parmi le débris, le ravage et les morts
 “ A force d'attentats perdre tous mes remords.”
 En pareille occurrence, Hugo se met en veine :
 “ *Déroute, enfants, vieillards, bœufs, moutons, clameur vaine,*
 “ *Trompettes, cris de guerre ; exterminons ! frappons !*”

Contre tous ces écarts, de grâce, protestons.
 Puisque s'égare ainsi le maître, le prophète,
 Difficile est de dire ou l'élève s'arrête.
 Ils sont tous plats, obscurs, boursoufflés, ennuyeux ;
 Et, cependant, se croient profonds, harmonieux.
 Tel, avec modestie, accuse la pléthore,
 Qui se gonfle à crever en “ *chétive pécore.*”
 Ils posent bonnement en vrais prêtres du Beau,
 Font des airs à Racine et la nique à Boileau.
 En dépit de cela, puisqu'il faut bien le dire,
 On trouve à qui les vendre, à qui les faire lire.
 Le romantisme est bien avec Monsieur Plutus
 Et ne manque jamais aux galas de Comus.

Le réalisme pur, quoique moins à la mode,
 Des édits d'Épicure observe encor le code :
 Il a partout sa caisse ainsi que son buffet,
 Soit qu'à travers les champs il erre avec Courbet,
 Qu'au bouchon de la secte il avale sa nipe,
 Qu'à l'enfumé tripot il culotte sa pipe.

Mon cher *Napoléon*, remercions les cieux,
 Les grecs et les romains, et nos braves ayeux,
 Qui nous ont refusé le goût du réalisme
 Et nous ont garantis contre le romantisme.
 Des proverbes anciens gardons tradition ;
 Tâchons de vivre en paix, sans érudition.
 Admirant Bossuet et le bon Lafontaine,
 Disons, tout en puisant à l'antique fontaine :
 —Heureux qui de savoir ne s'est pas trop gorgé
 Et qui, pour les vieux fruits vantés du préjugé,
 Aux festins de l'esprit, alors qu'on fait ripaille,
 Sait dans son estomac conserver une faille !
 Il peut alors gruger quelques noix d'Ilion,
 Gouter sans gros dédain des raisins d'Hélicon,
 Déguster à loisir, digérer sans misère
 Des reliefs de Pindare aussi bien que d'Homère !
 Ces mets sont de conserve, et l'usage constant
 N'en est point dangereux même au débilitant :
 Il n'en est pas ainsi des ragoûts indigestes
 Que nous cuit un faiseur dans ses poêlons funestes.

Sur ce, que t'ait le Ciel en sa protection,
 C'est le vœu que je forme avec affection.

J. C. TACHÉ.

Québec, 1864.

MONSEIGNEUR HUGHES.

Life, Letters and speeches of Archbishop Hughes. Vol. 1.

La publication des ouvrages de l'Archevêque Hughes, commencée à New-York, sera utile à l'Eglise d'Amérique et aux lettres en général. On aimera à étudier dans ses œuvres un homme dont la mort a causé des regrets universels. L'illustre prélat a joué un grand rôle dans le monde religieux, politique et littéraire. Il était certainement considéré comme le plus éminent des prélats américains, et ce n'est pas là une gloire médiocre quand on songe aux Kenrick, aux Fitzpatrick, aux Spalding, aux Purcell, et aux autres hommes illustres qui occupent les sièges épiscopaux des Etats-Unis. La vie de Monseigneur Hughes est d'ailleurs très-intéressante à cause du temps et du pays où il a vécu. L'éloquent évêque d'Abany disait de lui " qu'il " était le *grand* prélat de l'Eglise aux Etats-Unis : le représentant, l'avocat " et le défenseur de cette Eglise."

Les lecteurs de la *Revue* aimeront peut-être à saisir quelques traits de cette grande figure, une des plus grandes que présente notre siècle. Nous ne pourrons qu'esquisser ce tableau d'une vie passée au milieu de luttes continues, et dont chaque jour est marqué par quelque événement digne de fixer l'attention. L'histoire vient de commencer pour la mémoire du premier Archevêque de New-York, et déjà il nous semble qu'on peut résumer le récit du futur historien dans ces quelques mots d'un autre grand athlète, qui, après une vie de luttes, a dit au terme de sa carrière : " J'ai combattu le bon combat."

Il ne sera donc pas sans intérêt de faire passer devant les yeux du lecteur quelques phases de ces luttes entreprises pour la liberté de l'Eglise aux

Etats-Unis. Toute la vie de ce grand homme est renfermée dans ces paroles simples à la vérité, mais profondes pour celui qui sait les méditer. N'oubliez jamais que vous êtes un évêque." ¹

I.

Plusieurs personnes pour qui le mot *constitution* est le synonyme de toutes les libertés, seront peut-être surprises d'entendre dire que dans un pays où la constitution établit en principe l'égalité de toutes les religions, on ait eu à combattre pour la liberté religieuse. On aurait en effet raison de s'étonner de cette espèce d'anomalie, si l'on ne savait par expérience que la majorité qui fait les constitutions écrites, peut bien les détruire par des interprétations fausses, passionnées ou capricieuses. La lettre reste toujours la même, mais l'esprit et l'application varient avec les circonstances diverses qui, de temps à autre, viennent mettre en mouvement le peuple souverain, et le tournant et le retournant, lui font porter les atteintes les plus violentes à ces règles écrites dont on lui a dit qu'il est, en définitive, le juge sans appel.

Il faut bien l'avouer : ces circonstances si fatales aux constitutions n'ont pas manqué aux Etats-Unis, du moins en ce qui regarde la liberté religieuse. Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre avaient toujours été hostiles à cette liberté. Ils voulaient l'unité dans les croyances et les pratiques religieuses. Quand le jeune Hughes, fuyant l'oppression sous laquelle gémissait l'Irlande, arriva dans les Etats-Unis en 1817, la constitution avait déclaré la liberté religieuse. Mais les divers Etats, presque souverains dans leur autonomie, conservaient encore des restes de l'ancienne législation.

C'était le cas dans la Nouvelle-Angleterre surtout. Les "Blue Laws" étaient, il est vrai, rappelées ou tombées en désuétude, et l'on pouvait suivre Wesley ou Henri VIII, Luther ou Calvin, croire à la Trinité ou au Panthéisme. Mais en face de l'opinion publique, les catholiques n'étaient pas sur le même pied. L'esprit qui avait animé les Puritains des premiers temps, survivait plein de force et planait sur toute la Nouvelle-Angleterre, pour perpétuer la haine du Catholicisme et inspirer une intolérance pratique qui s'exerçait par des vexations continuelles, et souvent par des actes de vandalisme dignes de la révolution française.

Dans les Etats dits mitoyens, en particulier dans ceux de New-York et de Pensylvanie, on n'avait pas à hériter d'un passé aussi pratiquement hostile à la liberté religieuse. Sous la domination hollandaise, on ne rencontre

¹ Paroles de Mgr. Hughes, rapportées dans son oraison funèbre par l'Evêque de Brooklyn.

que rarement des cas de persécution. A de rares intervalles l'histoire mentionne bien quelques faits, comme pour avertir que c'est seulement dans le Maryland, établi par les catholiques, que l'on peut trouver la vraie liberté. Quoiqu'il en soit, les Hollandais, premiers maîtres de New-York alors appelé Nouvelle-Amsterdam, aimaient à vivre en paix avec tout le monde. Les ministres étaient en bons rapports avec les missionnaires Jésuites, et ils laissaient tranquilles tous ceux qui contribuaient fidèlement à entretenir leurs *révérences*. C'était là à peu près toute l'étendue de leur persécution. En 1658, un français paya l'amende pour n'avoir pas voulu se conformer à ces trop *légitimes exigences* ; un anglais fut aussi soumis à la même peine. Il faut avouer que cet insulaire impertinent méritait bien son sort, puisque pour raison de son refus, il osa prétendre qu'il n'entendait pas cette langue délectable des Pays-Bas, que quelque savant d'Amsterdam prouvait avoir été le langage de nos premiers parents !

Ce pays passa sous la domination anglaise et le colonel Dongan, gouverneur de Jacques II, y assembla pour la première fois les Chambres Législatives. Il décréta aussi la liberté religieuse. Après la chute de Jacques II, et à mesure que les Anglais devenaient plus nombreux, le décret du catholique Dongan avait moins d'efficacité. En 1691, il fut annulé. En 1701, les catholiques sont privés du droit de vote. En 1702 la reine Anne octroie la liberté religieuse à tous les habitants de New-York, " les seuls Papistes exceptés ! "

Guillaume Penn, fondateur de la Pensylvanie, avait décrété la même chose pour sa nouvelle colonie.

Les services rendus par les catholiques et notamment par les Français, pendant la guerre de l'Indépendance, amenèrent quelque changement. En 1789, la constitution de N.-Y. prononce l'émancipation des catholiques ; cet article ne fut admis qu'après une opposition violente. Même après cette concession, il s'en fallait de beaucoup que l'Eglise fût libre, du moins pratiquement. Nous en aurons bientôt la preuve. A cette époque l'émigration prenait des proportions fort considérables. L'Allemagne et surtout l'Irlande fournissaient le plus grand nombre de ces hommes qui, en abandonnant le sol natal, venaient dans le nouveau monde chercher une patrie plus heureuse.

Parmi ces émigrants il s'en trouvait un que le général McClellan appelait " le plus capable et le meilleur des enfants de l'Irlande. " Pauvre et inconnu, il parvint à la science et se concilia l'estime de tous. Il s'appelait John Hughes. Arrivé aux Etats-Unis en l'année 1817, ¹ nous le retrouvons curé de St. Joseph à Philadelphie, en 1825. Pendant ce court espace de temps, il avait fait son cours d'études classiques et théologiques et, en 1830, il ne craignit pas d'engager une discussion publique avec le révérend Breckenridge, le plus habile champion peut-être qu'eût alors la religion

¹ Letter to Mayor Harper.

presbytérienne aux Etats-Unis. Il en soutint une autre, en 1834, contre le même adversaire. Cette lutte théologique acheva de le rendre célèbre, et des lors on le regardait comme un des catholiques les plus distingués. En 1837, il était nommé coadjuteur de l'Evêque de New-York, monseigneur Dubois. Bientôt après le gouvernement de ce vaste diocèse lui fut confié entièrement.

Monseigneur Dubois avait rendu de très-grands services à l'Eglise ; mais à cette époque, ses nombreuses infirmités lui ôtaient l'énergie et la force nécessaires au milieu des difficultés très-graves qui surgissaient de tous côtés autour de lui.

L'Eglise avait assurément fait de très-grands progrès dans les Etats-Unis. Les prélats les plus illustres et les plus distingués par les vertus épiscopales jetaient sur elle un vif éclat : le flot toujours grossissant de l'émigration lui amenait chaque année de nouveaux enfants. Sous beaucoup de rapports, la religion était donc entrée dans une ère de prospérité. Et pourtant, à peine Mgr. Hughes se vit-il revêtu de la dignité et de l'autorité épiscopales que, de cette position élevée, il sut mesurer d'un regard ferme et sûr tous les dangers qui se préparaient sous ces brillants dehors.

Cette foule d'hommes qui venaient dans le Nouveau-Monde chercher une nouvelle patrie, se trouvaient souvent enivrés de l'air démocratique qu'ils respiraient à pleins poumons en mettant le pied sur le sol américain. Echappés pour la plupart à l'oppression sous laquelle gémissait leur patrie, ils étaient tout naturellement épris de ces institutions larges, libérales, alors dans leur première opération, et que le temps n'avait pas encore éprouvées. Ils ne voyaient pas de nuages à l'horizon. Une fièvre de démocratie s'était emparée de presque tous. Un journaliste disait spirituellement que dans leur enthousiasme, les jeunes gens avaient remplacé la prière " que Votre règne arrive, " par cette autre plus en harmonie avec les aspirations nouvelles, " que votre démocratie arrive ! " Alors on écrivait des livres sur la démocratie en Amérique, et ces dithyrambes mis en chapitres et articles ont donné des éblouissements à des têtes bien autrement organisées que celle de l'auteur *immortel*.

Cet engouement facile à expliquer produisit ses effets. De la république de Washington, les esprits passèrent à la démocratie sans mélange. Bientôt le peuple voulut avoir sa part d'autorité dans toutes les institutions, et il n'y eut pas jusqu'au gouvernement spirituel où il ne prétendit s'ingérer. Cette tendance à faire entrer partout le vote populaire causa bien des embarras et de très-graves désordres dans l'administration des affaires temporelles des églises.

Pendant les premières années qui suivirent la révolution américaine, la plus grande partie des prêtres se composait de missionnaires, ne demeurant pas longtemps dans le même endroit. Dans l'Etat de New-York en parti-

culier, les Jésuites avaient été chargés de pourvoir aux besoins spirituels des populations catholiques. Ces circonstances, jointes à l'état même du pays et aux dispositions des protestants vis-à-vis du clergé, avaient été cause que la propriété des églises et des biens meubles et immeubles qui y étaient attachés, se trouvait entre les mains de syndics laïcs que la loi reconnaissait comme seuls propriétaires, quoiqu'au nom de la paroisse ou *congrégation*.

Cet état de choses avait été et fut encore dans la suite une source de discordes et de scandales. Dans plusieurs diocèses, les syndics étaient entrés en lutte ouverte avec l'autorité diocésaine. Ils prétendaient disposer des revenus avec une complète indépendance de leurs pasteurs. On peut se faire une idée du dommage que tout cela causait à l'Eglise, même sous le rapport purement temporel. Quand Mgr. Hughes devint évêque de New York, huit des églises de cette ville était grevées de dettes et cinq tombaient même en banqueroute.

Ce n'était là que le moindre des inconvénients du système. Les syndics voyaient autour d'eux les *congrégations* protestantes avec un gouvernement presque laïc : de là le désir de les imiter un peu. Aussi, dès les premiers temps de l'établissement de l'Eglise dans ce pays, il y eut plusieurs fois de lamentables différends entre l'autorité ecclésiastique et ces officiers laïcs, qui se donnaient pour les représentants du peuple, et qui souvent, loin d'être des chrétiens bien édifiants et dévoués, n'avaient qu'une foi très-problématique. A Philadelphie, ils abreuvèrent d'amertumes les derniers jours du vénérable évêque Conwell contre lequel ils étaient en rébellion ouverte, nommant des pasteurs et les plaçant à leur gré. Plus à l'Ouest, ils prétendirent ériger en droit cette usurpation conforme d'ailleurs aux principes des chefs du Protestantisme, et à la pratique des innombrables sectes qui pullulaient aux Etats-Unis. Les prétentions étaient les mêmes presque partout, et le schisme, avec ses conséquences déplorables pour la foi et les mœurs, en était la suite. L'Archevêque Hughes fait l'histoire de cette question dans un livre qu'il publia en 1855.

On voit que du temps de Mgr. Dubois, le prédécesseur de l'Archevêque, les mêmes scènes s'étaient renouvelées. Les syndics avaient même été jusqu'à menacer l'évêque de lui retrancher le salaire qu'il percevait sur les collectes faites dans l'Eglise. Peut-être ces messieurs, se considérant comme constitués en Communes, voulaient-ils imiter l'ingénieux procédé des Parlements qui savent se faire obéir de leur souverain en le prenant par la famine. Quand on songe que l'Etat ne reconnaissait pas l'Eglise comme institution, on peut apprécier quel danger menaçait cette Eglise : c'était virtuellement admettre un principe dissolvant ; c'était mettre dans le plus grand péril l'autorité des pasteurs et les rendre dépendants de la volonté du peuple. Il y avait là vraiment par trop de démocratie.

L'Archevêque résolut de détruire ce système. Déjà en 1810, le premier

Concile Provincial de Baltimore s'était occupé de cette question. Le cinquième décret déclare que " les syndics ayant souvent abusé des pouvoirs " que leur conférait la loi civile, il était à désirer que les évêques ne consentissent pas à l'érection ou à la consécration d'une église à moins d'avoir " été mis en possession des titres de propriété."

Ces décrets furent souvent renouvelés dans la suite. D'ailleurs les choses en étaient venues au point qu'une action prompte et énergique pouvait seule prévenir les plus grands désordres.

Depuis l'année 1838 jusqu'à 1863, Mgr. Hughes combattit cet abus. Les premiers actes de son administration furent dirigés contre les syndics. Il leur ordonna de lui remettre les titres de propriétés qui leur conféraient aux yeux du pouvoir civil des droits absolus sur les églises. Cet ordre excita la plus violente opposition non-seulement à New-York, mais dans tous les Etats-Unis. Les syndics avaient pour eux la loi civile, la richesse et les sympathies protestantes. Ils cherchaient même à soulever les fidèles contre l'Evêque en représentant que dans un pays libre comme les Etats-Unis, les choses temporelles demandaient à être soustraites à l'autorité spirituelle. L'évêque avait de son côté l'amour de l'Eglise, dans laquelle il voulait maintenir les principes d'autorité contre les excès d'une liberté mal entendue ; il avait pour lui l'amour des fidèles, des Irlandais surtout qui se rallièrent autour de leur pasteur ; il avait par-dessus tout, cette indomptable énergie qui ne sut jamais reculer devant aucun obstacle. " Il ne connut jamais la crainte," dit l'évêque de Brooklin. Quand il avait mis la main à la charrue il ne regardait jamais en arrière. Il avoue pourtant lui-même qu'il s'est pris quelquefois à craindre... après que le danger était passé !¹

Les syndics s'aperçurent comme tous les autres qu'une main " ferme en " même temps que prudente et habile venait de prendre les rênes de l'administration." ² Ils sentirent qu'ils faudrait plier ou être brisés. Plusieurs d'entr'eux qui ne demandaient pas mieux que de se débarrasser d'un fardeau lourd et peu utile, acquiescèrent immédiatement à la demande de l'évêque. Mais une mesure d'une importance aussi majeure ne pouvait pas être mise à exécution sans éprouver des délais et des obstacles. Le diocèse comprenait le territoire qui est divisé aujourd'hui en cinq sièges épiscopaux, et l'impulsion donnée à New-York devait avoir son contre-coup dans tout le pays. La réforme ne put donc s'opérer complètement ; mais dès lors Mgr. Hughes surmonta les plus grandes difficultés. Il entreprit de consolider les dettes des églises dont les titres de propriété lui furent remis. Il parvint même à éteindre les dettes les plus pressantes. Voyant l'œuvre en bon chemin, l'énergique prélat partit pour l'Europe, l'année suivante 1839. Il visita l'Italie, l'Autriche et la France. Il sollicita partout des secours

¹ Discours prononcé à Dublin.

² Paroles de Mgr. McCloskey.

pécuniaires pour remédier au déplorable état dans lequel l'administration des syndics avait jeté les affaires temporelles de son diocèse.

Jusqu'en 1854, Mgr. Hughes fut occupé continuellement à briser les liens par lesquels le César démocratique s'efforçait d'enchaîner la liberté de l'Eglise. A cet époque eut lieu le premier concile provincial de New-York. Mgr. Hughes avait été nommé archevêque en 1850. Les diocèses démembres de celui de New-York continuaient la réforme commencée. Les églises nouvellement érigées suivaient " les règles pour l'administration des églises sans syndics," admises en synode diocésain, l'an 1842 et publiées en 1845.

Grâce à ces règles l'Eglise était indépendante et pouvait se développer librement.

Les décrets du premier concile de New-York furent portés à Rome par l'archevêque lui-même, qui désirait assister à la définition du dogme de l'Immaculée Conception.

C'est pendant son absence que l'ennemi de tout bien déchaîna contre la réforme de monseigneur Hughes la plus violente tempête. Les syndics de de l'église de St. Louis, Buffalo, s'étaient élevés ouvertement contre le nouvel ordre de choses. Ils ne se contentaient pas de refuser la cession des titres de propriété, mais ils publiaient que l'archevêque avait autrefois voulu les forcer à lui céder, comme propriété privée, l'église de St. Louis. C'est du moins l'impression produite sur le public par leurs réclamations passionnées. Ils en appelèrent à la Législature de New-York, représentant les mesures de l'épiscopat comme une agression contre les droits du peuple. La Législature était en grande partie composée d'hommes élus par le parti ultra-radical qui, sous les divers noms de Abolitionism, Whiggism, Native Americanism, Know-Nothingism, etc., etc., cherche depuis longtemps à arrêter les progrès de l'Eglise et à absorber dans la violence organisée les libertés individuelles.

Ces hommes n'examinèrent pas si les accusations étaient fondées, si les motifs étaient justes. La loi dont la pétition des syndics était le prétexte passa facilement. Il faut avouer que ce statut est l'expression assez correcte des principes du communisme antique, et montre parfaitement la haute portée des vues de l'archevêque et des prélats américains dans leurs luttes contre le système syndical.

" Supposant que la majorité de la Législature est propriétaire de tous les biens réels et personnels dans l'Etat, et que les possesseurs actuels ne tiennent ces propriétés que par la volonté de l'Etat, les membres communistes décident que toute propriété possédée par une personne qui est dans les ordres sacrés, ou qui remplit quelque fonction ecclésiastique, devra, à la mort de cette personne, tomber entre les mains de ceux qui occupent cette propriété, ou de la " congrégation " qui en a l'usage: pourvu toutefois que ces nouveaux possesseurs forment une société incorporée; dans

“ le cas contraire, ces biens retournent au peuple de l'Etat. Une autre clause statuait que nul titre de propriété ecclésiastique ne serait légal à moins qu'il ne fût fait au nom d'une corporation.”¹

Comme on voit, le premier effet de cet acte absurde dans les principes qu'il invoquait et tyrannique dans les règlements qu'il imposait, était de ramener tout le système des syndics. Mais, si on y fait attention, on s'apercevra facilement que dans ses dernières conséquences, il donnait à l'Etat le pouvoir de se saisir des biens ecclésiastiques. C'est le sens que l'on attachait à ce statut, et les opinions bien connues de ses auteurs justifiaient parfaitement l'appréciation qu'on fit alors de leur loi.

Sur ces entrefaites l'archevêque arriva de Rome. Il vit l'œuvre à laquelle il avait travaillé avec tant de persévérance au moment d'être ruinée. Ses ennemis triomphaient sur tous les points. Mais ils s'étaient attaqués au “ *Justum ac tenacem Propositi virum.*” Sans perdre courage, l'archevêque mesura toute l'étendue du danger. Il avait contre lui, non plus seulement les syndics et les journaux, mais une majorité législative.

Le chef de l'armée ennemie était le Sénateur Brooks, qui publia dans le temps grand nombre d'écrits sur la question. Il avait effrayé le public en disant que l'archevêque possédait en son propre nom des propriétés pour plus de \$5,000,000 : il avait prétendu que les catholiques ne contredisaient pas leur pasteur par crainte des foudres spirituelles. Comme tous les hypocrites de cette espèce, il faisait appel à la liberté, aux principes de la constitution &c., &c. Mgr. Hughes prit cet homme à partie. Les autres combattants cessèrent la lutte pour être témoins de ce duel où les principes les plus importants étaient en jeu, et d'où dépendaient peut-être l'asservissement ou la liberté de l'Eglise.

Le combat fut bientôt terminé. Le Sénateur fut promptement et complètement “démoli”; c'est l'expression populaire dont on se servit alors. Mgr. Hughes fit l'historique de la question; apprécia le système, en montra les abus et les dangers; fit ressortir l'absurdité et l'iniquité des lois qui venaient de le remettre en force, et prouva que les syndics de Buffalo étaient d'effrontés menteurs. Il n'eut pas plus de difficulté à faire voir que la totalité, ou à peu près, des catholiques entraient sincèrement dans les desseins de leur premier pasteur. On savait que les titres passés en son nom ne lui conféraient pas la propriété parfaite des biens ecclésiastiques. Il ne pouvait pas en disposer pour une fin autre que le bien de l'Eglise: à sa mort, ces titres tombaient entre les mains de son successeur.

Quant au Sénateur lui-même, tout le monde en eut pitié, tant il fut malmené dans cette lutte inégale.

Le *Herald* remarquait que le Sénateur Brooks avait agi *sottement* en de-

¹ The Catholic Church in the U. S.

mandant des statistiques, et l'Archevêque *cruellement* en les fournissant. Les faits, les arguments, l'ironie, le sarcasme tombèrent sur le pauvre sénateur comme une grêle furieuse et l'écrasèrent.

Il est certain que par cette discussion, le procès était fini et la cause jugée en faveur de l'Archevêque.

L'opinion publique fut éclairée : les syndics de Buffalo se rétractèrent, et d'ailleurs, l'éloquent prélat avait tellement tourné en ridicule le sénateur Brooks avec sa loi absurde, qu'elle ne fut pas généralement mise à exécution. En 1863, les circonstances aidant sans doute à développer les sentiments de liberté chez les législateurs d'Albany, cette loi odieuse fut abrogée. Aujourd'hui la propriété ecclésiastique n'est plus embarrassée par ces milles entraves qu'elle est forcée de subir dans plusieurs pays même catholiques.

Nous n'avons pu qu'indiquer les principales phases de cette lutte intéressante : il n'a pas été possible de faire apprécier toute la part que l'Archevêque de N.-Y. y a prise. L'opinion publique, d'accord avec l'histoire, lui attribue l'initiative et l'action principale dans ce mouvement où l'on combattait pour assurer la liberté de l'Eglise, non pas contre un César couronné, mais contre un César non moins tyrannique ; un César plein de caprices et qui n'a pas d'autre frein que des parchemins qu'il peut signer ou déchirer à son gré. La lutte fut longue et acharnée. Mais la prudence et l'énergie, jointes à l'habileté extraordinaire que déploya Mgr. Hughes, triomphèrent enfin des obstacles. Disons-le aussi à la louange des catholiques, et surtout des fidèles Irlandais : les ouailles suivirent et secondèrent le pasteur dans cette croisade contre le principe protestant importé d'Europe, et qui, joint à la démocratie américaine, menaçait l'Eglise de si grands malheurs. En mourant, l'Archevêque de N.-Y., laissait environ 370 Eglises, toutes dans un état de prospérité. Il avait amené un changement dont les effets heureux s'étendirent à tous les Etats-Unis.

II.

Travailler dans le but d'obtenir pour l'Eglise une entière liberté d'administration, détruire les obstacles qui s'opposent à l'observation de la discipline ecclésiastique ; faire des efforts extraordinaires pour élever à Dieu des temples dignes de Lui ; voilà ce que l'Archevêque Hughes avait constamment en vue : voilà aussi ce qu'il a réalisé. Mais à quoi auraient servi cette prodigieuse activité, cette énergie surhumaine qu'il montra toujours pour l'érection des temples, s'il n'avait en même temps travaillé à élever dans la foi catholique la génération qui naissait de parents fidèles, mais au milieu d'un

peuple dont un français naturalisé américain disait que ¹ l'indifférence religieuse était un trait caractéristique? Il fallait conserver à l'Eglise les temples vivants et les préserver de la ruine spirituelle qui les menaçait. L'activité et le zèle de Mgr. Hughes eurent bientôt procuré à son diocèse un accroissement considérable dans le nombre des prêtres et des missionnaires, pour rompre le pain de la parole évangélique et ouvrir les sources de la vie surnaturelle à toute cette immense multitude, qui venait des diverses parties du monde se ranger sous sa houlette pastorale. Là n'était pas toutefois la plus grande difficulté. Il savait bien que les enseignements de l'Eglise étaient nécessaires sans doute, mais ne suffisaient pas pour élever dans la religion chrétienne la nouvelle génération, si elle était forcée de puiser les connaissances humaines, l'instruction séculière, à des sources empoisonnées. On ne pouvait se dissimuler le danger. Les écoles communes répandaient dans l'esprit et le cœur des enfants un poison lent peut-être, mais infaillible. Depuis un certain temps, les pasteurs et les fidèles s'inquiétaient de l'avenir religieux des enfants. Mgr. Hughes dut nécessairement partager ces inquiétudes et la question de l'éducation devint pour lui l'objet par excellence de ses travaux et de ses luttes, la question à laquelle il a consacré le plus d'énergie et d'éloquence.

Les missionnaires Jésuites avaient tenté la fondation d'un collège à N.-Y. dès la fin du dix-septième siècle : d'autres efforts, à une époque plus rapprochée, n'avaient pas eu un succès plus durable. On comprend que ces essais ne furent pas vus d'un très-bon œil par les protestants de ces temps reculés. Plusieurs des fortes têtes d'alors soupçonnèrent sérieusement qu'il y avait-là anguille sous roche, peut-être un envahissement commandé par le "Pape de Rome," et on sut avec horreur que les grenadiers du *prince de Baby-lone* étaient parmi les *saints* de New-York, quand on vit que le *latin* s'enseignait dans les modestes pensionnats par lesquels la Compagnie préparait alors les magnifiques établissements qu'elle possède maintenant aux Etats-Unis. Quoiqu'il en soit, le manque de sujets, la pauvreté des catholiques et surtout les taxes qu'il leur fallait payer pour le maintien des écoles communes, furent longtemps des obstacles insurmontables. On sentait le mal, on le déploraît ; mais on ne voyait pas qu'il fût possible d'y remédier.

Le danger venait principalement des écoles communes, établies d'après le système dont les catholiques du Haut-Canada ont tant à se plaindre. Ces écoles étaient considérées par les catholiques comme des machines à propagande protestante ou comme des usines d'infidélité. Or, s'attaquer à ce système d'éducation, c'était blesser les susceptibilités du peuple américain qui y voyait une institution nationale.

Dans ce pays, nous savons ce qu'il faut d'énergie et de temps pour obtenir

1 H. de Crèveœur. *Letters of an american farmer.*

de la majorité la reconnaissance du principe de liberté dans l'éducation. Mgr. Hughes n'ignorait probablement pas quelle tempête il allait attirer sur lui. Mais les intérêts spirituels de son troupeau exigeaient une action prompte et il n'hésita pas. Il y avait des milliers d'enfants qui demandaient des écoles où ils pussent recevoir un enseignement exempt d'hérésie ; l'avenir de l'Eglise aux Etats-Unis y était intéressé ; toutes ces considérations le sollicitaient.

L'agitation commença pendant le premier voyage de Mgr. Hughes. Les catholiques s'assemblèrent pour délibérer s'il ne conviendrait pas de demander pour les écoles catholiques une allocation provenant des fonds destinés aux écoles publiques, et qui étaient formés par des taxes prélevées sur les contribuables de toutes les dénominations religieuses. C'était tout simplement demander ce que les fanatiques les plus extrêmes ont seuls cru pouvoir refuser ici en Canada. Nous verrons bientôt le résultat de ces pétitions aux Etats-Unis. A son retour, Mgr. Hughes assista aux assemblées publiques tenues à ce sujet. Le volume qui vient d'être publié reproduit les discours qu'il prononça alors. Ces éloquents harangues étaient reproduites par les journaux et provoquaient de violentes répliques de la part des Protestants, tandis que les Catholiques étaient de plus en plus convaincus de la justice de leurs demandes. Ces derniers présentèrent, en 1840, une pétition au conseil municipal, exposant leurs griefs et demandant justice. C'est une chose digne de remarque que depuis le commencement du dix-neuvième siècle, les catholiques ont sans cesse été forcés de réclamer contre le monopole qui leur ôtait les moyens de donner à leurs enfants une éducation chrétienne.

Quant à l'état des choses à New-York, l'archevêque Hughes dit, dans un discours prononcé à Cork, en 1862, que l'administration des écoles publiques était entre les mains d'une corporation appelée :—“ la *Public school Society* : —cette corporation, continue-t-il, avait pour objet de promouvoir l'éducation de tous sans distinction..... Afin de se donner une physionomie d'honnêteté et d'impartialité, la société s'était adjoint deux ou trois Episcopaliens, une couple de Méthodistes, une demi-douzaine d'Unitariens, la moitié moins de Baptistes, peut-être quelque Quaker et de temps à autre deux Catholiques. Et alors, ils s'écriaient :—Il n'y a pas de prosélytisme de sectes parmi nous.—Mais, ajoute l'évêque, je les ai attaqués et je les ai abattus.”

La pétition des catholiques, s'appuyant sur la constitution qui reconnaît des droits égaux à toutes les religions, et remarquant que dans les écoles établies par l'Etat pour l'éducation de tous sans distinction et maintenues par l'argent de tous sans distinction, la religion des catholiques n'était pas assez sauvegardée contre le prosélytisme des protestants, etc., demandait qu'une partie des fonds destinés aux écoles fût accordée aux catholiques

pour leurs institutions. Les pétitionnaires consentaient d'ailleurs à laisser leurs écoles sous la surveillance de la "Public School Society."

Le langage de la pétition était modéré. On n'y touchait que d'une manière incidente au fond même de la question, c'est-à-dire, aux droits des parents lésés par l'Etat.

La société protesta. La protestation fut discutée en séance publique du conseil municipal, le 20 octobre 1840. Les salles du conseil présentèrent ce jour-là le spectacle étrange d'un évêque plaidant en présence d'officiers municipaux, devant le peuple le *plus libre de la terre*, pour obtenir que les parents catholiques pussent élever leurs enfants selon les principes de la religion. Car, en définitive, la question se réduisait à ce point très-élémentaire! L'évêque défendit seul la cause de la liberté contre une armée d'avocats et de ministres. Son plaidoyer nous paraît être un chef-d'œuvre d'habileté. Il examine les uns après les autres les arguments du "mémoire" présenté contre la pétition. Il les réfute par l'histoire, par la logique la plus impitoyable, et surtout par une exposition lucide des principes de la constitution. L'éloquent prélat démontre facilement, comme les catholiques du Haut-Canada le firent plus tard, qu'il ne demande pas une faveur, mais un droit.

Il est certain que ce remarquable plaidoyer produisit une grande impression sur l'auditoire et sur le public en général. Le vénérable avocat des catholiques ne ménageait pas plus qu'il ne fallait les adversaires de l'éducation libre. "Je ne suis pas surpris, dit-il en terminant, qu'on fasse des remontrances contre notre pétition. Mais j'avais droit d'espérer que cette opposition n'aurait pas le caractère qu'on lui a donné. Cependant je ne dois pas être surpris : car je suis convaincu que si quelques-uns des Messieurs ici présents et qui se croient si bons chrétiens, avaient vécu à l'époque où Lazare était gisant à la porte du riche, demandant les miettes de pain qui tombaient de la table, ces Messieurs auraient fait des remontrances contre cette pétition." Malgré l'éloquence de l'évêque et malgré l'évidence de ses droits, les Pharisiens de la loi nouvelle eurent assez de pouvoir pour faire rejeter la pétition. Les catholiques portèrent leurs plaintes devant la Législature de l'Etat qui leur fut favorable et un projet de loi passa à la Chambre Basse. Le sénat refusa de l'admettre. On en référa alors au secrétaire d'Etat : ce fonctionnaire, qui était aussi surintendant des écoles, fit un rapport favorable aux catholiques : mais ce rapport ne passa point alors dans les actes de la Législature.

Les avocats du "monopole" avaient plaidé en pleine chambre contre la pétition, et leurs discours, pleins de calomnies, avaient été reproduits et répandus avec profusion. Le plaidoyer des catholiques n'avait pas franchi le seuil de la salle des délibérations. L'évêque convoque alors une assemblée générale des citoyens et pendant trois soirées, le 16, 17 et 21 de juin

1841, il passe en revue toute la question : son histoire, les principes qu'elle implique, les demandes des catholiques, les objections des protestants. Ces discours sont un traité éloquent sur l'éducation libre. On aime à entendre ce grand prélat plaidant en présence de tout un peuple, pour cette liberté que la tyrannie anglaise avait étouffée dans sa première patrie, la malheureuse Erin, et qu'il voyait si fortement menacée sur ce sol même où l'on n'entendait retentir que des hymnes à la liberté !

Sans doute, on permettait encore aux catholiques d'avoir des écoles libres, et en cela, les Américains se montraient plus justes que les Libéraux d'Europe, qui employaient la force pour fermer l'école que le P. Lacordaire et M. de Montalembert ouvraient autrefois à Paris. Mais on obligeait les catholiques à payer pour les écoles de l'Etat : le principe était le même et les conséquences pratiques aussi, du moins dans un très-grand nombre de cas.

Ces discours de l'évêque de New-York achevèrent d'éclairer les catholiques. Beaucoup de protestants reconnurent la justice de ces demandes. Mais la grande majorité du peuple, travaillée par les ministres et les politiques ambitieux, était persuadée qu'on en voulait au système des écoles communes : qu'il s'agissait d'exclure la Bible, etc., etc. On voyait déjà se dresser les bûchers de l'Inquisition, et les orateurs populaires demandaient à ces masses intelligentes si elles consentiraient à voir une poignée d'Irlandais (un cinquième de la population) enlever aux enfants des Anglo-Saxons les libertés et les privilèges de la Grande Charte !

Les barons de Runnymede n'auraient sans doute pas été médiocrement surpris de s'entendre interpellé dans cette affaire ; et Mgr. Hughes prétendait bien, et le prouvait, que c'était en vertu des libertés de la constitution qu'il réclamait pour les catholiques, le droit d'élever leurs enfants comme leur conscience l'exigeait. Il faudrait reproduire ici quelques extraits de ce discours de trois jours pour donner une idée de ce prélat. Il sait prendre tous les tons. Depuis la pointe acérée du sarcasme le plus sanglant jusqu'au plus sublimes mouvements de l'âme, il connaît tous les degrés de cet art merveilleux qui rend l'homme si puissant sur l'esprit de ses semblables.

Sur ces entrefaites, eurent lieu les élections de 1842. On comprend que la question des écoles dut jouer un grand rôle dans toute l'agitation de cette époque. Les protestants, whigs ou démocrates exigèrent de leurs candidats la promesse formelle de s'opposer aux prétentions des catholiques : ces derniers étaient embarrassés. Ils appartenaient presque tous au parti démocrate auquel il ne faut pas appliquer tous les traits caractéristiques du parti qui porte le même nom en Europe. Mgr. Hughes conseilla aux catholiques de choisir des candidats indépendants ; il leur dit " que ce serait " signer l'acte de leur dégradation que de voter pour des hommes qui " avaient promis de s'opposer à ce que justice leur fût accordée." ¹

¹ Letter to Mayor Harper.

L'évêque suivit alors la ligne de conduite que suivront toujours les pasteurs des peuples. Il donna des conseils concernant la politique, non pas en elle-même, mais en tant qu'elle est mêlée aux questions religieuses ou qu'elle touche aux fondements de la société. Les catholiques entendirent la voix de cette sentinelle qui veillait sur les remparts. L'ennemi ne put les surprendre. Le résultat de la lutte révéla la force des catholiques. Pendant les élections on s'était porté à des voies de faits : on avait assailli la maison de l'évêque. Mais quand le vote fut proclamé la face des choses changea : les démocrates étaient partout en minorité. Ceux qui, quelques mois auparavant, dénonçaient l'évêque comme un ennemi de la constitution, s'aperçurent bientôt qu'en effet les catholiques étaient fort maltraités : que l'on ne pouvait pas en justice les obliger à payer pour des écoles où leurs enfants ne recevaient qu'une éducation protestante. Peu de temps après les écoles furent enlevées à la direction de la fanatique " Society " et organisées sur un pied plus équitable. L'Etat fit des efforts pour effacer des livres d'école ce qui pouvait blesser la conscience des enfants catholiques. En un mot, tout en maintenant le système des écoles communes, et en refusant une allocation aux écoles des catholiques qui continuèrent à payer pour celles de l'Etat, ont fait des efforts sincères pour rendre ce système aussi acceptable que possible. " La législature, dit l'archevêque, entreprit " de satisfaire les catholiques et établit un système que l'on disait meilleur " que le premier. Nous en fîmes l'épreuve pendant quatre ans et il ne " réussit aucunement. " ¹ Cette concession, si petite pourtant, aux droits de la conscience, révolta un très-grand nombre de protestants. Nous aimons mieux ² ne pas dire par qui le peuple fut amené. C'est alors que se forma le parti " Native American " d'où naquit plus tard le " Know-Nothingism. " On se porta aux plus violents excès contre les catholiques. Des églises et des couvents furent brûlés. Les catholiques ne jugèrent pas opportun de continuer l'agitation sur la question des écoles. La lettre de l'évêque Hughes, écrite en 1844, à M. Harper, élu maire par les " Native Americans ", nous fait bien connaître le triste état de la société à cette époque, et apprécier les motifs qui déterminèrent les catholiques à patienter et à tenter le nouveau moyen qui leur était offert.

On essaya donc du système récemment modifié par la Législature, mais on s'aperçut bientôt que la plupart des inconvénients de l'ancien régime reparaissaient sous le nouveau. Les écoles communes faisaient profession de ne pas donner d'enseignement religieux. Les parents et l'Eglise le donnaient. Une des dernières paroles de Washington avait été celle-ci : " Défiez-vous de l'homme qui veut enseigner la moralité sans la religion. "

Bientôt tous purent se convaincre que le Père de la patrie avait raison.

¹ Discours cité.

² Voyez la lettre au maire Harper.

Les enfants grandissaient dans l'oubli des principes de la religion, et par conséquent dans l'abandon des règles de la morale. On fut effrayé. L'archevêque fit un appel au peuple catholique. Parfaitement éclairés sur leurs devoirs, les fidèles contribuèrent à l'érection des écoles séparées : ils s'imposèrent des sacrifices extraordinaires pour se procurer des instituteurs. L'archevêque fit venir des religieux et des religieuses. " Nous avons construit notre université et nos maisons d'école. Tout cela nous a coûté de £4,000 à £5,000 : une école auprès de chaque église. Et maintenant ces écoles sont confiées aux soins des moines, des frères, des Sœurs de la Miséricorde, de la Charité, des Ursulines, de la Croix, etc., etc. Nous avons enfin des écoles à nous, des livres à nous..... Et nous avons 15,000 enfants qui vont à ces écoles." ¹

Dans un autre discours, il dit : " Nous avons dans l'Etat de New-York 370 églises dont chacune a son école."

Assurément, ce sera toujours un titre de gloire pour les catholiques des Etats-Unis d'avoir su s'imposer les sacrifices nécessaires pour obtenir d'aussi magnifiques résultats. Mais aussi quels efforts prodigieux d'énergie, de persévérance et, disons-le, d'éloquence entraînant n'a-t-il pas fallu chez l'homme qui a commencé, dirigé et soutenu en grande partie la lutte acharnée d'où est sortie une victoire si glorieuse quoiqu'encore incomplète? Surtout si l'on considère ce que remarquait l'archevêque : " qu'il fallait entrer en compétition avec un autre système d'écoles riches et protégées par l'Etat." " Cependant, ajoutait l'énergique prélat, à partir d'aujourd'hui, pas un de nos enfants n'assistera à ces écoles."

Le mouvement imprimé à l'opinion publique dans New-York s'étendit à tous les Etats-Unis. Il serait injuste d'attribuer à un seul homme tout ce qui s'est fait ; mais tous s'accordent à proclamer l'illustre archevêque comme le chef et le héros principal de cette croisade contre l'invasion de principes et de systèmes dont la conséquence aurait été d'énervier et de détruire la religion dans l'esprit et le cœur de la génération naissante. Les ennemis le savaient : aussi, c'était sur lui qu'ils dirigeaient tous leurs coups. Jamais il ne recula et quand la mort le surprit, tous les catholiques déposèrent sur sa tombe l'hommage qu'ils devaient à celui qui les avait soulevés, défendus et conduits à la victoire.

III.

On pourrait se demander comment l'archevêque a pu dire, dans un discours prononcé en Irlande, en 1862, que " l'Etat avait donné aux catholiques tout ce qu'ils pouvaient raisonnablement demander."

¹ Discours cité.

Nous croyons qu'il ne faut pas prendre à la lettre cette expression de l'archevêque, car il ajoute aussitôt que l'Etat n'avait pas accordé aux catholiques tout ce qu'ils désiraient.

Il convient plutôt de chercher la raison de cet armistice dans la situation où se trouvaient les Etats-Unis. D'abord, la générosité des catholiques obviait en grande partie à l'injustice des lois. Puis les organisations des Know-Nothings faisaient craindre les plus violentes catastrophes, et empêchaient, sans doute, que l'on pût espérer d'agir avec succès auprès des Législatures dont les membres étaient élus par les ennemis de l'éducation libre.

Mais les conciles Provinciaux, le clergé, les publicistes n'ont jamais cessé de protester contre le système des écoles communes en tant qu'appliqué aux catholiques. Ils ont toujours été de l'avis de Mgr. Hughes qui disait que "c'est un système assez convenable pour les enfants du monde, mais nullement pour les fils de la lumière" et qui voyait dans la petite modification apportée par la Législature "an instalment of justice."¹

On trouve dans ce dernier mot toute la pensée de l'archevêque et des catholiques en général. Ils souffrent avec patience parce que l'état des esprits et des choses ne leur permet pas d'espérer la réalisation immédiate de leurs vœux les plus ardents. Mais toujours ils seront opposés au principe qui voudrait donner à l'Etat le droit d'élever l'enfance : ils n'admettent pas que "l'Etat puisse, en justice, taxer les citoyens pour le soutien d'écoles auxquelles ils ne peuvent pas envoyer leurs enfants."

Ils s'opposent à ces écoles parce que la religion ne peut pas y être enseignée. Tout le monde y va : donc il faut bannir la religion de peur de blesser les consciences de ceux qui, ou ne veulent pas de religion, ou en veulent une autre que celle qu'on y enseigne. Il est facile de prévoir ce que sera une éducation pareille. Elle équivaut au "Virtus post nummos" d'Horace. Les enfants sortent de là avec l'idée que la religion a sans doute son bon côté : qu'elle donne à l'homme un certain air respectable ; qu'elle est même assez commode pour arriver dans l'autre vie : mais..... "Virtus post nummos."

Rien n'a pu émouvoir le *public* américain. Vainement on leur a fait voir que dans les pays catholiques où il y a des protestants établis, ils ont leurs écoles protégées par l'Etat et leurs allocations convenables : vainement on leur a cité l'exemple du Maryland primitivement catholique et où les protestants étaient sur un pied d'égalité avec les autres ; rien n'a pu les décider à octroyer à leurs concitoyens catholiques les droits qu'ils réclament. C'est un commentaire pratique sur la valeur de certaines théories plus ou moins anodines..... Quoiqu'il en soit des espérances des catholiques, nous devons voir dans l'illustre prélat que l'Eglise pleure encore, un homme qui s'est fait le représentant et le défenseur de deux grands principes trop souvent

¹ Discours à Dublin, devant l'Université.

méconnus. Dans la question des syndics, il s'efforçait d'élever une digue pour protéger l'Eglise, et par là la société, contre le flot envahisseur de la démocratie : dans ses efforts pour obtenir la liberté d'éducation, il protestait contre cette centralisation, l'essence même des sociétés depuis 1789, parce qu'elles sont payennes. Il ne voulait pas que l'Etat pût s'emparer des enfants pour les former tous dans le même moule et en faire comme autant de machines qui auraient l'être, le mouvement et la vie dans la volonté de l'Etat. En un mot, comme l'a dit un publiciste, il ne voulait pas remplacer le système municipal par la démocratie européenne, et comme il disait lui-même, faire de l'éducation une affaire de police.

Il nous resterait à apprécier Mgr. Hughes comme écrivain et orateur. Nous verrions dans cet éminent prélat le publiciste spirituel et profond, le défenseur habile de l'Eglise, le controversiste savant et l'orateur distingué. Mais pour traiter ce sujet nous serions forcés de dépasser de beaucoup les limites que nous nous sommes tracées.

R. OUELLET, P^{re}.

BIBLIOGRAPHIE.

First Lessons of Scientific Agriculture for Schools, by J. W. Dawson, L. L. D., F. R. S., Principal of McGill University. Montréal, John Lovell, 1 vol. in-12. 208 pages. Prix 37½ cts.

M. Dawson nous apprend dans la préface de son ouvrage que dans sa jeunesse, il a eu occasion de se familiariser avec la pratique de l'agriculture. Plus tard en qualité de Surintendant d'Éducation à la Nouvelle-Écosse, et comme Professeur à l'Université McGill, il a dû étudier cette même question à différents points de vue, ainsi que les meilleurs moyens de répandre cette instruction parmi le peuple. Un des résultats de ces études a été la publication du livre qui fait le sujet de cette notice. Personne n'était, plus que M. Dawson, apte à bien juger des principes de l'agriculture mis en rapport avec notre pays, et eu égard aux circonstances qui peuvent en modifier l'application.

L'agriculture est une mine inépuisable pour notre pays, et une sage exploitation, au lieu d'en diminuer l'importance, ne pourra au contraire qu'en augmenter la richesse et la valeur. Mais enfin, la terre n'est qu'un outil dont on peut se servir bien ou mal, et qui, entre des mains inhabiles, ne donnera que des résultats imparfaits. Et dans ce dernier cas, il y a non seulement privation d'un produit possible, mais encore destruction d'une richesse réelle, puisqu'alors le sol s'appauvrit, perd de sa fertilité, et demande, pour des résultats comparativement inférieurs, un surcroît de travail. Cette question de l'épuisement des terrains est traitée d'une manière claire et concluante, par M. Dawson, quoiqu'il n'y consacre que quelques pages. Il y a joint diverses expériences qui démontrent parfaitement toute son importance et la régularité des lois suivant lesquelles il s'opère.

Après un exposé lucide des meilleurs moyens d'enseigner l'agriculture avec fruit, l'auteur traite d'abord de la chimie agricole. Cette partie vient en premier lieu et pour cause : elle est la base de la science agricole, elle se

rattache assez directement à la physiologie végétale, à la géologie, à la météorologie, à la théorie des engrais ; c'est par elle que l'agriculteur peut distinguer le mode de culture, et l'espèce de grains favorables aux divers sols qui se rencontrent parfois à peu de distance les uns des autres ; c'est au moyen de cette science qu'il peut se guider sûrement dans presque toutes les améliorations qu'il entreprend.

L'auteur traite ensuite de la physiologie végétale, du sol, de ses diverses qualités, des moyens de le cultiver et de l'améliorer, des engrais et des grains. L'ouvrage se termine par quelques notions de météorologie, cette science étudiée depuis peu d'années encore, et qui a fait néanmoins d'étonnants progrès, et dont les agriculteurs peuvent tirer un bon parti.

M. Dawson ne s'est pas borné à réunir et à coordonner les principes de la science agricole, il a fait un livre pratique ; l'expérience est toujours indiquée à côté du précepte ; comme exemple des théories et des lois naturelles qu'il expose, il présente des phénomènes dont nous sommes chaque jour témoin. Cet intérêt donné à son ouvrage le rendra encore plus utile, surtout pour ceux à qui il est destiné. Pour propager l'enseignement agricole il ne suffit pas de mettre des livres aux mains des élèves, ou même de les leur faire apprendre : le premier résultat à réaliser, c'est de leur donner le goût de cette science, il faut les intéresser, piquer leur curiosité, leur distribuer la science de telle sorte qu'ils puissent eux-mêmes juger de leur progrès, et juger immédiatement et par eux-mêmes de l'importance pratique de l'enseignement qu'on leur donne. Par ce moyen, ils seront poussés à continuer eux-mêmes leurs études plus tard, leur esprit d'observation se développera chaque jour davantage, leurs connaissances en s'agrandissant, feront disparaître tous ces préjugés aussi absurdes que désastreux auxquels on doit en grande partie la position d'infériorité relative dans laquelle gît encore notre agriculture. M. Dawson, avec la longue expérience qu'il a de l'enseignement, a parfaitement saisi ce point important, ce qui ne manquera pas de donner encore plus d'utilité à son livre, et de le rendre encore plus digne des succès qui ne manqueront pas de l'accueillir.

J. A. N. PROVENCHER.

Exploration de Québec au Lac St. Jean, par J. Perrault. Bureaux de la Revue Agricole, Montréal. Prix 25 cts.

Il est peu de contrées récemment ouvertes à la colonisation qui ait fait des progrès aussi rapides que celle du Saguenay. De ces vastes terrains aujourd'hui en partie ouverts à la charrue, on ne connaissait avant 1827 que ce qu'en avaient rapporté les missionnaires et les voyageurs. A cette époque MM. Andrew Stuart et David Stuart firent une première exploration dont le rapport assez volumineux, apprit au public qu'il y avait sur les bords du lac St. Jean, un champ vaste et avantageux offert à la colonisation. Malheureusement la Compagnie de la Baie d'Hudson retarda la mise à exécution des suggestions faites au public. Cette compagnie louait du gouvernement les postes de Tadoussac, Chicoutimi et Métabetchouan, et par ses rapports capables de déconcerter les plus courageux, elle s'efforçait de retarder le plus possible, l'arrivée des colons, sous la persuasion fautive, ainsi qu'il a été démontré plus tard, que son commerce de pelleteries en souffrirait d'une manière notable. De plus, le gouvernement ne se croyait pas le droit de contredire ces prétentions. Mais en 1842, un nouveau bail ne fut consenti qu'à la condition expresse que les terrains pourraient être divisés et offerts aux culti-

vateurs qui voudraient s'y établir. L'arpentage de quelques cantons fut aussitôt ordonné. Des défrichements avaient été déjà commencés sur les meilleurs terrains, même avant ces formalités qui furent quelque peu retardées. Alors commença pour ces pionniers de la colonisation, une vie de travaux et de peines incroyables, obligés qu'ils étaient de transporter à de grandes distances et à pied, tous les effets dont ils avaient besoin ou qu'ils désiraient échanger, à l'imitation de leurs compatriotes des cantons de l'Est, dont les souffrances ont été tant de fois racontées. Mais en 1848, l'élan fut donné par toutes les paroisses qui bordent le fleuve, et les encouragements alors offerts aux colons produisirent ces beaux résultats que l'on constate aujourd'hui avec tant de plaisir et avec un si légitime orgueil. Quelques membres du clergé, aidés de quelques laïques influents, se mirent à la tête des sociétés de colonisation, qui ne tardèrent pas à prendre les proportions d'une œuvre nationale. On répète surtout les noms des abbés Hébert et Boucher qui, par leur énergie, leur constance et leur habileté, surmontèrent tous les obstacles et firent du Saguenay une contrée en voie de devenir une des plus riches de la province, et qui promet de réaliser les prophéties des premiers habitants du Canada qui parlaient du royaume du Saguenay.

Dans l'intérêt de cette localité, des amis de la colonisation ont agité la question de l'ouverture d'un chemin de Québec au lac St. Jean. En vue d'acquiescer des notions certaines sur cette entreprise, ses résultats probables et les dépenses qu'elle nécessiterait, le gouvernement ordonna l'automne dernier une exploration. L'expédition se composait de deux arpenteurs de Québec, MM. Nelson et Hamel, dont le rapport n'a pas encore été rendu public, croyons-nous. M. Perrault s'adjoignit à eux, et c'est le récit de cette expédition et un aperçu de ses résultats qui nous sont donnés dans la brochure dont nous venons de donner le titre.

Les explorateurs partirent de Québec le 21 octobre, et furent absents quarante et un jour.

Les instructions du ministre d'agriculture leur ordonnaient de chercher la route la plus favorable entre Québec et le lac St. Jean, aboutissant, à cette dernière extrémité, près de l'embouchure des rivières Métabetchouan, Ouatchouan, ou aux environs, suivant ce qui serait plus avantageux pour la colonisation.

Les explorateurs se réunirent à Stoneham, en arrière de Charlebourg, et gagnèrent la rivière Jacques Cartier qu'ils suivirent jusqu'au lac qui porte le même nom. Tirant ensuite un peu à l'Est, ils arrivèrent à la rivière Chicoutimi qu'ils suivirent quelque distance, et en se dirigeant vers le Nord, traversèrent la rivière Upika, pour atteindre la Belle-Rivière, qu'ils avaient intention de descendre jusqu'aux établissements. De fausses indications, qui les exposèrent à des dangers sérieux par le manque de vivres, les dirigèrent sur la rivière Métabetchouan, et c'est en la suivant qu'ils atteignirent le lac St. Jean.

D'après les observations de M. Perrault, dans tout le cours de ce voyage, le chemin du lac St. Jean serait loin d'être aussi avantageux qu'on le dit depuis quelques années, et d'avoir l'influence qu'on lui attribue sur la colonisation. Sur tout ce long parcours, on ne trouve que montagnes escarpées, exposées à un long et rigoureux hiver, et à de fréquentes gelées même pendant l'été, et couvertes de sapins et d'épinettes, les seuls arbres qui puissent supporter la basse température à laquelle ils sont exposés. Les deux townships de Stoneham et de Tewkesburg et la paroisse de St. Féréol, sont les

seuls établissements en arrière des paroisses qui bordent le fleuve, et la hauteur des terrains les expose à des gelées fréquentes qui sont très-dommageables aux récoltes. Or, plus on s'avance dans l'intérieur, plus le terrain s'élève, et plus le froid devient intense, et l'espèce de bois qui couvre les montagnes sont une preuve de ce qu'en souffre la végétation.

Tous ceux qui ont exploré cette contrée, entr'autres M. Blaiklock et M. DuBerger, dont les rapports sont cités au long par M. Perrault, déclarent sans hésitation que cette contrée n'est pas du tout propre à la colonisation. Pour les mêmes causes, le chemin projeté serait aussi très-coûteux.

De plus, il est assez probable que ce chemin ne servirait qu'à une population d'à peu près huit cents âmes qui habitent au Nord de la Belle-Rivière, les autres ayant plus d'avantages à passer par Chicoutimi ; ainsi l'entretien du chemin serait à peu près impossible en hiver. Or, en été la plupart des voyages se font par eau et avec une grande facilité.

Telles sont les observations principales sur lesquelles s'appuie M. Perrault, pour en conclure à la fin de son travail, que le coût du chemin qui se monterait à environ \$50,000, est beaucoup trop élevé pour les avantages qui en résulteraient. On est quelque peu surpris de voir ces conclusions, qui nous semblent si justes, contredites par quelques assertions précédentes, et plutôt appuyées sur le témoignage de quelques citoyens de Chicoutimi que sur l'observation même des faits. Mais nous avons voulu faire connaître le fonds même de l'écrit, sans nous arrêter aux détails.

J. A. N. PROVENCHER.

Jugement erroné de M. Ernest Renan sur les langues sauvages, par N. O. 1 Montréal, E. Senécal, 1864. Brochure de 23 pages. Prix : 15 sous.

Avant que de faire de la fantaisie religieuse et du doute populaire, M. Renan a cultivé pendant longtemps, et non sans succès parmi les siens, la science nuageuse et anti-chrétienne des rationalistes. Alors que d'autres se livraient aux études géologiques, aux recherches historiques, aux spéculations transcendentes,—tous prétendant mettre en contradiction le texte de la Bible avec les découvertes modernes,—l'auteur de la *Vie de Jésus* s'enfonçait de plus en plus dans la philologie comparée, et finissait par arriver à traiter de fiction l'unité de l'espèce humaine et le repeuplement du globe par Noé.

“ On n'a pas un seul exemple, écrit-il, d'une peuplade sauvage qui se soit élevée à la civilisation. Il faut donc supposer que les races civilisées n'ont pas traversé l'état sauvage, et ont porté en elles-mêmes dès le commencement le germe des progrès futurs. Leur langue n'était-elle pas, à elle seule, un signe de noblesse et comme une première philosophie ? Imaginer une race sauvage parlant une langue sémitique ou indo-européenne, est une fiction contradictoire, à laquelle refusera de se prêter toute personne initiée aux lois de la philologie comparée et à la théorie générale de l'esprit humain.

“ Les langues des races sauvages, ajoute-t-il encore, ne sauraient entrer

1 Cette brochure est la publication d'un écrit qui vient de paraître dans le *Journal de l'Instruction Publique* du Bas-Canada.

en parallèle avec celles des races civilisées. — Imaginer une race sauvage parlant une langue sémitique ou indo-européenne, est une fiction contradictoire. — Chez les nations sauvages, la langue se morcelle en une multitude d'idiomes aussi vagues et aussi mobiles qu'ils sont bizarres et incohérents. — Les langues américaines ne méritent pas de fixer l'attention des linguistes, attendu qu'elles ne sont qu'un composé de cris discordants."

Et ailleurs : —

"Quant aux races inférieures de l'Afrique, l'Océanie, du Nouveau-Monde, et à celles qui précédèrent presque partout sur le sol, l'arrivée des races de l'Asie centrale, un abîme les sépare des grandes familles dont nous venons de parler."

C'est ainsi que M. Renan affirme très-gratuitement, la partie la plus importante de sa proposition. Pour démontrer qu'en effet, les langues sauvages sont inférieures à celles des races sémitiques, ¹ il ne lui suffisait pas de prouver par de savantes recherches que celles-ci "transportent tout d'abord en plein idéalisme et font envisager la création de la parole comme un fait essentiellement transcendantal," mais il lui fallait encore établir la deuxième partie de son raisonnement, et prouver le contraire pour les langues sauvages ; autrement, *quod gratis asseritur, etc.*

A son retour d'Egypte, M. Renan aurait dû, pour être logique, venir continuer ses belles recherches dans les forêts vierges et les grandes plaines de l'Amérique du Nord. Foulant, au nom de la science, le sentier depuis longtemps battu au nom de la foi par les missionnaires, M. Renan n'aurait pu manquer de saisir, dans le magnifique langage de l'Iroquois ce reflet de l'idée, cet écho de la Divinité qu'il avait retrouvé dans celui des langues sémitiques. De cette façon, ses recherches eussent été plus complètes ; et surtout, il est à présumer que ses conclusions eussent été bien différentes. C'est ce que soutient le pieux et docte auteur de la brochure—*Jugement erroné de M. E. Renan sur les langues sauvages*,—et c'est ce qu'il démontre victorieusement et avec science, dans un style clair et animé. Appuyé du témoignage des PP. Lafitau et Charlevoix, il prouve, en quelques pages, que les langues sauvages d'Amérique n'ont rien à envier en méthode, en souplesse, en idéalisme et en richesses d'inversion, aux langues sémitiques, et qu'elles leur sont au moins égales. La forme littéraire de la thèse accuse peut-être le défaut de loisirs chez l'écrivain, mais on ne doit pas perdre de vue qu'il était très-difficile de faire court un sujet qui demandait un volume. / Tel qu'il est, ce travail scientifique n'en reste pas moins un nouveau quelque modeste monument philologique, attestant une fois de plus le merveilleux accord des sciences avec le récit inspiré des Livres Saints. /

JOSEPH ROYAL.

¹ Peuples de l'Asie Occidentale descendant de Sem, l'un des fils de Noé.